



VIE ABRÉGÉE

De la vénérable servante de Dieu

MARGUERITE BOURGEOYS

FONDATRICE ET PREMIÈRE SUPÉRIEURE

DE LA

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

VILLE-MARIE, CANADA



MONTREAL

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

CADIEUX & DEROME

BIBLIOTHÈQUE
RELIGIEUSE ET NATIONALE

APPROUVÉE

PAR MGR L'ÉVÊQUE DE MONTRÉAL.

1^o SÉRIE IN-12



La très Sainte Vierge apparaissant à la Sœur Bourgeoys, lui ordonne de partir pour Ville-Marie, et l'assure de sa protection.

VIE ABRÉGÉE

DE LA VÉNÉRABLE SERVANTE DE DIEU

MARGUERITE BOURGEOYS

Fondatrice, et première Supérieure

DE LA

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

VILLE-MARIE, CANADA

MONTREAL

LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH

CADIEUX & DEROME

1882



APPROBATIONS

Sault au Récollet, 12 août 1881.

MESSIEURS,

J'apprends avec plaisir que vous vous proposez de publier *l'Esquisse de la vie de la servante de Dieu, Marguerite Bourgeoys*, et je m'en réjouis sincèrement, parceque, dans mon humble opinion, cet excellent opuscule ne peut manquer de faire connaître de plus en plus cette *vénérable* fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame, qui a tant travaillé, par elle-même et par ses dévouées Sœurs, à répandre dans notre pays la bonne éducation qui convienne à ses enfants. C'est donc pour tous un devoir de bien connaître une si insigne bienfaitrice, pour s'attacher plus que jamais à ses vertus religieuses et à ses enseignements patriotiques.

Or, ils trouveront dans cette courte *esquisse* une intéressante histoire de la vie qu'a menée cette femme admirable, et un tableau fidèle des vertus héroïques qu'elle a pratiquées, des travaux immenses qu'elle a entrepris et exécutés avec bonheur, des souffrances inouïes qu'elle a endurées, des dons surnaturels dont elle a été favorisée en récompense de ses sacrifices pour la gloire de Dieu et la bonne éducation des enfants de l'Église et de la patrie; enfin, un détail succinct de tout ce qu'elle a fait et dit, pour le parfait accomplissement de l'œuvre importante dont la divine Providence l'avait chargée.

Vous allez donc rendre un nouveau service à la religion et à la patrie en publiant cette vie abrégée de la vénérable mère Bourgeoys, que tout le Canada vénère aussi bien que la communauté qu'elle a fondée au prix de tant de sacrifices.

J'espère qu'en retour vous recevrez, par le débit de cette belle et bonne esquisse, et surtout par les bons

fruits qu'elle va sans doute produire dans les cœurs religieux, la récompense due au vrai zèle.

Dans ce ferme espoir, je demeure bien sincèrement,

Messieurs,

Votre très-humble et tout dévoué serviteur,

† Ie., Arch. de Martianopolis.

MM. CADIEUX & DEROME,

Marchands-libraires.

Saint-Hyacinthe, 20 sept. 1881.

MM. CADIEUX & DEROME,

Messieurs,

Je ne puis que vous encourager à publier l'esquisse de la vie de la *vénérable* mère Bourgeoys, dont vous avez bien voulu me passer un exemplaire manuscrit.

La réputation de sainteté dont jouit cette grande servante de Dieu dans notre pays, y fera sans aucun doute accueillir avec joie cette publication. Chacun voudra s'édifier de ses héroïques vertus, et de ses admirables travaux pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, qui peuvent la faire ranger parmi les premiers et intrépides apôtres du Canada. Ce pieux ouvrage n'aurait-il du reste pour lectrices que les innombrables élèves des pieuses et saintes filles de la mère Bourgeoys, il en faudrait des milliers d'exemplaires. Bien d'autres encore voudront se la procurer, afin d'alimenter leur piété ou de réhausser leur courage pour la pratique des plus solides vertus, car tel est l'heureux effet produit par la lecture des actes des serviteurs et servantes privilégiés de Dieu. Tout fait donc présager un consolant succès à votre louable dessein.

De nouveau, je vous donne tout mon encouragement, en vous priant de me croire

Votre bien dévoué en N. S.

† L. Z., Ev. de Saint-Hyacinthe.

AVANT-PROPOS.

Ce récit abrégé, destiné à faire connaître la vie, les œuvres, et les vertus de la Sœur Marguerite Bourgeoys, ne renferme que le simple énoncé de ses actions et de ses sentiments. Pour ce travail, on a eu recours aux écrits autographes de la Servante de Dieu, aux mémoires conservés dans les Archives de la Congrégation et surtout aux traditions qui, par suite de la longévité d'un grand nombre de Sœurs, se sont fidèlement transmises à la Communauté actuelle, dont plusieurs membres appar-

tiennent encore à la troisième génération depuis 1700.

On a aussi puisé dans la " Vie de la Soeur Bourgeoys," qu'à des époques différentes, des auteurs très-dignes de foi ont rédigée, d'après les documents fournis par les Soeurs.

Afin de procéder avec plus de clarté et de précision, on a rangé, sous divers titres, les principales circonstances de la vie et de la mort de la Servante de Dieu. Et, pour compléter ce petit travail, on a cru devoir ajouter les témoignages de vénération et d'estime que les principaux personnages du Canada, tant ecclésiastiques que laïques, ont rendu à la mémoire de la pieuse Fondatrice.

VIE ABRÉGÉE

DE LA

VÉNÉRABLE SERVANTE DE DIEU

MARGUERITE BOURGEOYS,

FONDATRICE, ET PREMIÈRE SUPÉRIEURE DE LA
CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME.

CHAPITRE I.

SES PREMIÈRES ANNÉES.—SA VOCATION AU CANADA.
SON VOYAGE.

Marguerite Bourgeoys naquit en France, dans la ville de Troyes, en Champagne, le 17 avril 1620, et reçut le baptême le même jour. Son père, Abraham Bourgeoys, et sa mère, Guillemette Garnier, étaient recommandables par leur probité, et par leur fidélité à remplir les devoirs religieux.

Dès sa plus tendre enfance, Marguerite manifesta ces heureuses dispositions qui distinguent les âmes privilégiées, appelées aux œuvres importantes et aux vertus laïques. La

sagesse prématurée qui paraissait dans sa conduite lui donnait un ascendant comme naturel sur l'esprit de ses jeunes amies ; elle aimait à les réunir, et, sans qu'elle s'en doutât, ses paroles faisaient les plus heureuses impressions sur leurs cœurs.

Voici comment elle parle de cette époque de sa vie : “ Dès ma petite jeunesse, Dieu
“ m'avait donné une inclination particulière
“ pour assembler les petites filles de mon âge,
“ dans le dessein de demeurer ensemble, et
“ de travailler en quelque lieu à l'écart, pour
“ gagner notre vie, car, je n'avais point connu
“ encore de communauté de filles, mais seulement quelques personnes qui vivaient ensemble. Nous accommodions cela comme pouvaient le faire des enfants.”

C'est par ces pieux exercices de zèle qu'elle se prépara à sa première communion ; la tendre dévotion qu'elle eut, toute sa vie, pour la divine eucharistie, fait aisément présumer des sentiments avec lesquels elle s'en approcha pour la première fois.

La mort priva bientôt Marguerite des soins maternels. Son père remarquant en elle une capacité et une vertu au-dessus de son âge, et se voyant obligé de pourvoir aux besoins de la maison et à l'éducation de deux jeunes enfants, n'hésita pas à lui confier cette double charge.

On a une idée de son dévoûment filial, lorsqu'on la voit, quelques années plus tard, rendre à son vertueux père les derniers devoirs, et l'ensevelir de ses propres mains.

Parvenue à l'âge où, d'ordinaire, il faut choisir un état, Marguerite se sentit attirée à la vie religieuse ; son amour pour la sainte Vierge la dirigea d'abord vers le Carmel, elle s'adressa ensuite aux filles de sainte Claire ; mais Dieu qui ne l'appelait pas au cloître, permit qu'elle ne trouvât que des refus. Le peu de succès de ses premières démarches n'ébranla pas sa résolution de commencer une vie plus parfaite et de se lier par des vœux. Elle en sollicita la permission de monsieur Jendret, son directeur ; celui-ci hésita quelque temps, mais, reconnaissant en sa pénitente une vertu éprouvée, il lui permit de se consacrer à Dieu, d'abord par le vœu de chasteté, et ensuite par celui de pauvreté.

L'homme de Dieu ne s'en tint pas là ; faisant réflexion aux obstacles qui s'étaient opposés à l'admission de Marguerite Bourgeois en communauté, il pensa qu'elle était peut-être destinée à l'instruction des petites filles de Troyes, œuvre qu'il avait à cœur. Il lui communiqua son projet, lui adjoignit deux compagnes, les soumit à un règlement, et leur fit ouvrir une école. "Ce bon père," (lit-on dans les écrits de la sœur Bourgeois)

“ me parla un jour du dessein de faire une
“ communauté pour honorer l'état de la
“ sainte Vierge dans sa vie voyageuse. Des
“ trois états de filles que Notre-Seigneur a
“ laissés après sa résurrection, pour suivre et
“ servir l'Eglise,” (me dit-il), je ne trouve que
“ celui de Madeleine et de Marthe qui soient
“ remplis ; l'état de sainte Madeleine est rem-
“ pli par les Carmélites et les autres recluses ;
“ celui de sainte Marthe, par les religieuses
“ cloîtrées qui servent le prochain ; mais
“ celui de la vie voyageuse de la sainte Vierge
“ ne l'est pas, et c'est celui qu'il faut honorer.”
(Ce qui m'était bien agréable.)

La France ne devait pas être le théâtre du dévouement de Marguerite Bourgeoys ; aussi, l'œuvre de monsieur Jendret tomba d'elle-même. C'était en Canada que la Servante de Dieu était appelée à vivre ; elle devait y jouer un grand rôle dans l'établissement de la colonie naissante de Ville-Marie. Dieu voulut donc que la pieuse fille fût mise en rapport avec monsieur de Maison-Neuve, personnage éminent en vertu, et qui s'employait avec un zèle admirable à la fondation de Montréal. Etant allé en France chercher du secours pour la colonie, ce chevalier chrétien se rendit à Troyes pour y visiter sa famille, et la communauté des religieuses de Notre-Dame, où il avait une sœur. Ces saintes

filles, animées du zèle de la gloire de Dieu, s'intéressaient beaucoup au salut des pauvres sauvages ; déjà, elles s'étaient offertes pour porter la foi au Canada ; elles renouvelèrent alors leurs instances auprès de monsieur de Maison-Neuve, et, pour mieux réussir, elles lui firent connaître que la sœur Marguerite Bourgeoys, préfète de leur congrégation externe, les accompagnerait volontiers, et que ses vertus, ses talents, son zèle, la rendraient très-utile à la colonie ; enfin, pour donner un nouvel intérêt à la proposition, elles firent appeler la pieuse congréganiste. Celle-ci n'avait jamais vu ce gentilhomme ; elle le reconnut cependant par une lumière intérieure qui lui avait été communiquée, et, de grand cœur, s'offrit à partir pour le Canada, si ses supérieurs l'approuvaient. Heureux du succès inespéré de sa visite, monsieur de Maison-Neuve voulut pourtant, avant de conclure cette affaire, prendre avis de personnes éclairées et prudentes, surtout de monsieur Jendret, pendant que Marguerite, de son côté, employait toutes les mesures nécessaires pour connaître la volonté de Dieu. L'approbation des supérieurs fut telle qu'on ne put pas douter des desseins du ciel. Monsieur Jendret, après avoir pris trois jours pour y réfléchir mûrement, informa monsieur de Maison-Neuve qu'il était convaincu que ce voyage

était selon Dieu ; de plus, pour rassurer sa pénitente, alarmée à la pensée de partir seule, il lui adressa ces paroles mémorables : “ Allez, confiez-vous à la prudence de ce gentilhomme, il sera le gardien de votre pureté ; c’est un des premiers chevaliers de la chambre de la Reine des Anges.”

Après toutes ces marques de la vérité de son appel au Canada, Marguerite n’hésita plus à se préparer au voyage, le feu sacré qui l’embrâsait d’une sainte ardeur pour le salut des infidèles, lui faisant dès lors compter pour rien tous les obstacles qu’il lui faudrait surmonter. Comme l’heure du départ approchait, la très-sainte Vierge daigna lui donner une nouvelle preuve de son assistance. Elle-même raconte ainsi ce fait : “ Un matin, étant bien éveillée, je vois debout devant moi une grande dame, vêtue d’une robe comme de serge blanche, qui me dit : “ *Va, je ne l’abandonnerai point,*” et, je compris que c’était la très-sainte Vierge, quoique je ne visse point son visage ; ce qui me rassura et me donna beaucoup de courage, même je ne trouvai plus rien de difficile, quoique pourtant, je craignisse les illusions.”

Fortifiée par ce témoignage si sensible de la protection de Marie, Marguerite Bourgeoys se mit en route pour sa lointaine mission. A Paris, où son oncle l’avait conduite, elle lui

déclara nettement qu'elle se rendait au Canada ; et, comme il était tuteur de sa famille, elle lui remit une renonciation à sa part d'héritage. Par cet acte de dépouillement parfait, elle voulait s'assurer, de plus en plus, des desseins de Dieu sur elle, " je dis en moi-même, (rapporte-t-elle,) si c'est la volonté de Dieu que j'aïlle à Ville-Marie, je n'ai besoin d'aucune chose ; et je partis sans denier ni maille, n'ayant qu'un petit paquet de linge que je pouvais porter sous mon bras."

Lorsque sa résolution fut connue, la généreuse et fidèle apôtre eut bien des assauts à soutenir ; de tous côtés, on lui adressa des lettres capables d'ébranler un courage moins affermi ; on lui fit scrupule de s'embarquer ainsi seule ; on lui offrit son entrée chez les Carmélites. Rien cependant ne put la faire chanceler dans sa détermination d'aller où Dieu l'appelait. Elle s'adressa alors à un Père Jésuite, qui la confirma dans sa résolution ; puis, elle poursuivit sa route vers Nantes. Pendant le voyage, elle essuya les plus dures humiliations ; regardée comme une fille qu'on ne devait recevoir qu'avec peine dans une bonne société, rebutée dans les hôtelleries, exposée aux insultes des libertins, elle eut souvent occasion de renouveler son sacrifice.

A Nantes, elle reçut un nouvel affront ; on refusa de la recevoir, au logis qui lui avait été indiqué. Pour l'empêcher d'exécuter son projet, on lui suscita de nouveaux embarras, qui réveillèrent ses inquiétudes ; mais Dieu vint, cette fois encore, au secours de sa servante.

Pendant qu'elle priait, avec ferveur, dans une église, elle fut favorisée d'une vive lumière qui lui ôta tout doute sur sa vocation. " En un moment," (disait-elle dans la suite,) " toutes mes peines furent changées ; je reçus " là une très-forte impression et une très-
" grande assurance qu'il fallait faire le
" voyage, et je revins de l'église avec une
" entière conviction que Dieu voulait que
" j'allasse au Canada."

La courageuse vierge prit donc sa place dans le vaisseau qui, outre l'équipage, portait 108 hommes destinés à défendre le pays. On avait mis à bord, pour elle, une quantité d'eau douce et un lit complet ; cette attention lui fut inutile, elle se contenta, pour breuvage, de l'eau croupie servie aux matelots, et n'eut pendant toute la traversée d'autre lit que les cordages du navire. Ce voyage de trois mois ne suspendit pas les exercices de zèle qu'elle avait pratiqués à Troyes. A défaut de prêtre, elle instruisait l'équipage, prenait soin des

malades, et donna à huit d'entre eux qui moururent sur mer, tous les soins de la plus tendre et de la plus complaisante charité.

CHAPITRE II.

ARRIVÉE DE LA SERVANTE DE DIEU A VILLE-MARIE.
ELLE Y COMMENCE SES ÉCOLES.

En passant sous silence les sentiments qu'éprouva la sœur Bourgeoys, en voyant pour la première fois cette terre qu'elle venait arroser de ses sueurs, sentiments qu'il est, du reste, facile de supposer; il convient de dire un mot des pieux fondateurs de Ville-Marie. Animés de zèle pour la gloire de Dieu, l'honneur de la sainte Vierge, et le salut des âmes, les associés de Notre-Dame de Montréal voulaient, avant tout, faire de cette île sauvage un centre de foi et de piété. Dans ce dessein, ils en offrirent solennellement le domaine à la sainte Famille, le 3 février 1642, et ils résolurent de bâtir, au pied de la montagne, une ville, sous le nom de Ville-Marie; puis d'y établir trois communautés destinées à honorer Jésus, Marie, Joseph. Les vœux de cette pieuse compagnie reçurent la sanction divine; et Marguerite Bourgeoys, sans qu'elle le connût encore, devait concourir puissamment à l'exécution du projet des associés, ainsi qu'il sera

aisé de s'en convaincre par la suite de la vie de la Servante de Dieu. C'est dans la colonie de Ville-Marie que cette fidèle apôtre va nous montrer jusqu'où elle a su porter l'héroïsme du dévouement.

L'Ile de Montréal, désignée par Jacques-Cartier sous le nom d'Hochelaga, était alors une vaste forêt, habitée par des nations cruelles et barbares. Ces sauvages, ne respirant que le sang des Français, se plaçaient en embuscade pour attendre leurs victimes, et massacraient impitoyablement ceux qui osaient sortir de leurs habitations. Non contents de leur ôter la vie, ils leur faisaient endurer des tourments dont le seul récit fait frémir. A ces scènes d'horreur que la Sœur Bourgeoys avait sous les yeux il faut joindre le froid excessif des hivers du Canada, les privations de tout genre qu'elle s'imposait pour soulager le prochain, les fatigues de sa vie de charité pour les enfants et les malades, et on aura une idée de la générosité de son amour pour Dieu et pour les âmes. La Sœur Bourgeoys passa ainsi quatre années, se livrant à toutes sortes de bonnes œuvres, et suffisant seule à l'instruction des enfants, en petit nombre alors il est vrai. Mais, en 1657, elle comprit qu'elle aurait besoin d'aide, et se décida à passer en France pour y chercher des compagnes. Nous ne parlerons pas de ce qu'elle

eut à souffrir dans cette seconde traversée ; nous dirons seulement que plusieurs vertueuses filles s'associèrent volontiers à elle, quoiqu'elle ne leur cachât ni sa pauvreté, ni les travaux qui les attendaient, et qu'elle ne leur promit que " du pain et du potage, " expression qui émut jusqu'aux larmes le père de l'une d'entre elles. Arrivée à Ville-Marie avec ses compagnes, la Sœur Bourgeoys les mit en possession de l'étable qui lui avait été donnée. Dans ce lieu, qui rappelait si bien la grotte de Bethléem, elles commencèrent leurs écoles, recevant sans distinction les enfants français et sauvages.

CHAPITRE III.

LA SERVANTE DE DIEU JETTE LES FONDEMENTS
DE SA CONGRÉGATION ET FAIT ÉRIGER LE
SANCTUAIRE DE NOTRE - DAME DE
BON-SECOURS.

L'heure semblait venue, pour' la Sœur Bourgeoys, de réaliser au Canada ce que Monsieur Jendret lui avait fait essayer à Troyes. Le projet du nouvel institut devait cependant rencontrer de grandes difficultés dans son exécution ; un courage moins énergique que celui de la servante de Dieu n'eut pu les surmonter.

Sans appui, ni ressources, elle et ses compagnes n'avaient pour subsister que leur travail et leur économie ; elles se virent donc, plus d'une fois, réduites au plus pénible dénûment. L'état si précaire de la congrégation naissante porta les autorités ecclésiastiques à désirer qu'elle s'unit à une communauté cloîtrée déjà établie ; mais l'Evêque de Québec, ayant entendu les sages et respectueuses représentations de la fondatrice, dont

les vues de zèle n'étaient pas compatibles avec la clôture religieuse, ne donna pas suite à son projet, et les sœurs continuèrent leurs écoles.

Plusieurs années se passèrent ainsi, laissant la Servante de Dieu toujours dans l'incertitude sur l'avenir de son institut. Ces contradictions ne lui firent pourtant rien perdre de sa confiance au secours du ciel ; elle attendit en paix le succès de ses travaux, et s'appliqua à consolider, de plus en plus, l'entreprise qu'elle avait commencée. Par le conseil de ceux qui s'intéressaient à son œuvre, elle repassa en France pour solliciter de la Cour la sanction royale. Elle trouva les esprits bien disposés en sa faveur. Colbert lui-même, dont le génie pénétrant avait compris l'importance de la colonisation de Montréal, se montra son protecteur, l'aida de son influence, et voulut que les lettres patentes fussent signées par Louis XIV, et enregistrées au Parlement de Paris. Munie de ces pièces importantes, la Sœur Bourgeoys s'occupa à chercher de nouvelles compagnes.

Le Seigneur daigna lui préparer les cœurs ; six jeunes personnes se décidèrent à tout quitter pour la suivre. Ce fut aussi dans ce voyage qu'un des associés de Montréal lui fit don d'une statue miraculeuse, destinée pour Ville-Marie. L'acte de cette cession porte qu'elle

est faite à la colonie, “ dans le dessein d'échauffer la dévotion des habitants, et d'y faire honorer la Très-Sainte Vierge, en l'honneur de laquelle cette île est dédiée, et dont Elle est la maîtresse. ” La Sœur Bourgeoys reçut l'image vénérée avec les transports d'une sainte joie, et lui rendit, pendant la traversée, tout l'honneur que sa foi et son amour purent lui suggérer. De retour à Montréal, avec son précieux dépôt, elle s'employa activement à faire élever une chapelle à la gloire de la Très-Sainte Vierge. “ J'excitai, ” (lit-on dans ses récits,) “ le peu de personnes à ramasser des pierres, et je demandai quelques journées pour cette chapelle, à ceux pour qui je faisais quelque travail. On charria du sable, et les maçons s'offrirent. Le Père Pijard, qui desservait la colonie, la nomma Notre-Dame de Bon-Secours. ” Des commencements si heureux furent bientôt suivis des contradictions qui accompagnent ordinairement les œuvres de Dieu ; divers obstacles suspendirent les travaux ; les matériaux furent à peu près perdus, et l'entreprise ajournée à l'année 1675. Alors, la Sœur Bourgeoys, voulant donner l'essor à son amour pour Marie, se mit à contribution, de concert avec ses compagnes, pour hâter l'érection du pieux sanctuaire ; elles y travaillèrent avec une ardeur qui encourageait les manœuvres et leur

inspirait un saint zèle. La Sœur Morin, religieuse hospitalière de Saint-Joseph, et témoin oculaire du grand renouvellement de piété dont cette chapelle était l'occasion, s'exprime ainsi dans les écrits qu'elle a laissés à sa communauté : "L'origine de cette dévotion est
" due à la piété et au zèle de la Sœur Bour-
" geys pour faire honorer la très-digne Mère
" de Dieu ; car, elle n'avait rien pour faire
" ces choses, et, dans toutes ses entreprises,
" elle n'a manqué de rien. C'est une per-
" sonne capable de toutes les œuvres utiles
" à la gloire de Dieu ; les affaires spirituelles
" et temporelles réussissent toujours entre
" ses mains, parceque c'est l'amour de Notre
" Seigneur qui la fait agir, et lui donne l'in-
" telligence."

Par ce monument extérieur que la Servante de Dieu faisait ériger à Marie, elle avait surtout en vue d'établir son culte dans les cœurs des colons ; aussi, s'employait-elle avec zèle à former les jeunes personnes à cette dévotion salutaire. Chaque dimanche, elle les réunissait dans la maison de la Congrégation, leur donnait des instructions propres à les prémunir contre les dangers du monde et les portait, en toute occasion, à une parfaite confiance dans la maternelle protection de la Reine des Anges. Ces réunions, commencées

le 2 juillet 1658, ont d'après les intentions de la pieuse Fondatrice, été continuées jusqu'à nos jours, et la double Congrégation des " Enfants de Marie " et de Notre-Dame de la Victoire porte l'édification dans tous les rangs de la société, non-seulement à Ville-Marie, où elle a pris naissance, mais encore dans les nombreuses paroisses où les sœurs de N. D. ont des établissements.

La Sœur Bourgeois, constamment occupée de la gloire de Dieu et de l'honneur de Marie, ne perdait pas de vue que, pour y travailler d'une manière solide et durable, il lui fallait donner un immuable fondement à sa Congrégation. Les règlements déjà en vigueur n'avaient pas reçu la sanction des supérieurs ecclésiastiques. Elle résolut donc de mettre une dernière main à la rédaction de ces règles et d'en solliciter l'approbation. Dans ce dessein, elle se décida à faire un troisième voyage en France, pour y chercher les lumières nécessaires. Monseigneur de Québec s'y trouvait alors. Loin d'approuver la démarche de la Fondatrice, ce prélat voulut qu'elle remit à un autre temps le travail des constitutions, et ne jugea pas à propos qu'elle menât avec elle de nouvelles compagnes.

Inutile d'entrer dans le détail des contrariétés et des oppositions qu'elle rencontra dans ce voyage, qui servit cependant à aug-

menter son intime conviction que Dieu seul ferait réussir son entreprise.

Elle était à peine revenue au milieu de ses filles qu'un cruel incendie réduisit leur maison en cendres ; et, ce qui lui fut plus sensible, deux de ses sœurs périrent dans les flammes. Les peines intérieures les plus crucifiantes étant venues s'ajouter à ces croix extérieures, il fallut à la courageuse Fondatrice tout l'héroïsme de sa foi pour demeurer ferme et constante. Sa résignation, pourtant, ne se démentit jamais ; elle but le calice du Seigneur jusqu'à la lie, et ne laissa pas que de se livrer avec un zèle toujours égal aux fonctions de sa charge.

Avant de passer en France, elle avait prié les Sœurs de choisir une autre supérieure ; mais toutes, ayant unanimement déclaré qu'elles regardaient Marie comme leur première mère, et que, sous sa protection, elles la priaient de leur continuer ses soins et ses leçons, la Sœur Bourgeoys, dans l'élan de sa piété filiale, fit à l'heure même la prière suivante :

“ O Très-Sainte Vierge ! voici la plus petite
“ troupe de vos servantes qui se sont con-
“ crées au service de Dieu sous votre con-
“ duite. Elles souhaitent de vous suivre,
“ comme des filles bien nées suivent leur
“ mère et leur maîtresse, et elles vous re-

“ gardent comme leur chère Institutrice et
“ leur première Supérieure ; dans l'espérance
“ que le bon Dieu agréera leur élection, et
“ vous donnera le domaine de cette Commu-
“ nauté qui est votre ouvrage. Nous n'avons
“ rien qui soit digne d'être présenté à Dieu ;
“ mais nous espérons obtenir, par votre moy-
“ en, les grâces nécessaires pour notre salut
“ et la perfection de notre état. Vous savez
“ mieux nos besoins et ce que nous devons
“ demander que nous le connaissons ; ne
“ nous refusez pas votre assistance. Aidez-
“ nous, par vos puissantes intercessions, à re-
“ cevoir les lumières de l'Esprit-Saint, afin
“ de pouvoir travailler à la bonne éducation
“ des filles et des écolières dont nous sommes
“ chargées par notre profession. Sur toutes
“ choses nous vous demandons, ô notre Dame
“ et Mère ! que toutes les filles qui seront à
“ l'avenir dans cette Communauté, aussi bien
“ que toutes les personnes qui contribueront
“ à leur avancement spirituel, soient du
“ nombre de vos élus, afin qu'en votre com-
“ pagnie nous puissions louer notre Dieu dans
“ l'éternité bienheureuse. ”

Si la pieuse Mère attendait, de l'assistance de Marie, le bonheur éternel pour ses filles, elle ne négligeait rien de ce qui pouvait les en rendre dignes. Pour les former à la per-

fection de leur état, elle s'efforçait de leur inculquer l'amour et la pratique des conseils évangéliques. " Toute fille, " (disait-elle), qui " demande à être reçue dans la Communauté, " doit se résoudre à quitter les principes du " monde; elle doit se quitter elle-même, " rompre ses humeurs, ses méchantes habitudes, et ses inclinations, se défaire de l'attachement à ses parents, à ses amis, et à " tout ce qui peut occuper inutilement l'esprit."

Les personnes de ce caractère lui étaient entièrement chères; elle avait coutume de dire qu'elle irait prendre sur ses épaules une fille qui, n'ayant pas de quoi se vêtir, aurait d'ailleurs une bonne volonté et une vraie vocation, et elle ajoutait: " Quand les filles sont " bien appelées, vertueuses, et propres à la " Communauté, elles portent leur dot avec " elles, et attirent les grâces de Dieu dans la " maison."

Une de ses compagnes rapporte qu'elle répétait souvent, pendant qu'on ôtait aux novices les habits du monde pour les revêtir de ceux de la Religion: " Mes chères Sœurs, soyez toujours humbles et pauvres."

Dans le but d'obtenir pour son institut des filles animées de cet esprit, la Sœur Bour-

geoy's adressait à la Très-Sainte Vierge cette humble prière :

“ Ma bonne Mère et très-chère Institutrice,
“ je ne vous demande ni biens, ni honneurs,
“ ni plaisirs, pour notre Communauté, mais
“ je vous prie de nous obtenir la grâce que
“ Dieu y soit toujours bien aimé et servi, au-
“ tant que notre petite condition pourra le
“ permettre. Qu'on ne reçoive donc jamais
“ parmi nous de ces filles qui sont d'un esprit
“ orgueilleux et présomptueux, dont le cœur
“ demeure attaché aux maximes du monde,
“ qui sont médisantes, railleuses, et qui ne
“ s'étudient pas à pratiquer les maximes que
“ Notre-Seigneur votre Fils nous a ensei-
“ gnées, qu'il a scellées de son sang, et que
“ vous, ô Très-Sainte Vierge ! avez observées
“ avec tant d'exactitude. ”

CHAPITRE IV.

ZÈLE DE LA SERVANTE DE DIEU POUR L'ÉTABLISSEMENT DES MISSIONS ET L'INSTRUCTION DES ENFANTS.

Non contente de porter ses filles à l'amour et à la pratique des maximes de la perfection chrétienne, elle les préparait encore à répandre partout l'instruction religieuse et le bon exemple. "Si les Apôtres ont donné leurs travaux, leur vie, et tout ce qu'ils pouvaient prétendre en ce monde pour faire connaître Dieu, pourquoi, (disait la Sœur Bourgeoys) les filles de la Congrégation ne sacrifieraient-elles pas leur santé, leur satisfaction, leur repos et leur vie pour l'instruction des filles à la vie chrétienne et aux bonnes mœurs. Aussi, cette Communauté doit être une image du Collège Apostolique ; mais, je compare le Collège des Apôtres à une étoile qui est au firmament, et la Congrégation à un brin de neige qui tombe en forme d'étoile, et qui peut se fondre à la moindre chaleur."

Le désir d'imiter Marie Reine des Apôtres, rendait l'œuvre des missions spécialement chère à son cœur ; pour les établir, elle ne reculait devant aucune fatigue ou difficulté. Monseigneur de Saint-Vallier, voulant confier aux Sœurs Missionnaires de Québec une œuvre de charité qu'il avait en vue, désira d'en conférer sur les lieux avec la Fondatrice. Elle s'y rendit au commencement du printemps, parcourant, à pied, une distance de 60 lieues, au milieu des neiges et des glaces. Après s'être entendue avec le Prélat, elle ne négligea rien pour seconder son dessein, et se livra à toutes sortes de travaux pour approprier la maison destinée aux Sœurs. Ses exemples et ses paroles excitaient une sainte émulation de zèle parmi ses compagnes. " Oh ! qu'une Sœur qu'on envoie en mission sera contente, (disait-elle,) si elle pense qu'elle y va par l'ordre de Dieu et en sa compagnie ; si elle pense que, dans cet emploi, elle peut et elle doit témoigner sa reconnaissance à celui de qui elle a tout reçu. Oh ! qu'elle ne trouvera rien de difficile ni de fâcheux ! elle voudra, au contraire, manquer de toutes choses, être méprisée de tout le monde, souffrir toutes sortes de tourments, et mourir même dans l'infamie. "

Ces missions, souvent ambulantes, étaient

accompagnées de bien des sacrifices. Afin de fortifier le courage de ses filles, la Servante de Dieu leur mettait sous les yeux le zèle de Marie dans le mystère de la Visitation : “ La visite que la Sainte Vierge fit à Ste. Elisabeth (écrit-elle) a été l'occasion du plus grand des miracles, en procurant à saint Jean sa purification du péché originel et sa sanctification, ainsi que celle de sa famille ; et c'est sur ce modèle que les Sœurs doivent faire leurs missions dans le dessein de contribuer à la sanctification de tous les enfants. ”

Enfin, pour ranimer encore davantage l'ardeur de ses compagnes, elle voulait que leur zèle ne s'inspirât que des vues de foi. Parlant un jour à une toute jeune Sœur missionnaire, elle l'encourageait par ces paroles : “ Pensez, ma chère enfant, qu'allant en mission, vous serez assez heureuse pour ramasser les gouttes du sang de Notre-Seigneur, qui se perdent par l'ignorance des peuples. ”

Ce que la Sœur Bourgeoys enseignait à sa Communauté, elle le pratiqua fidèlement elle-même pendant tout le cours de sa longue carrière ; à l'âge de 73 ans, se voyant déchargée de la supériorité, elle demanda humblement qu'on l'employât aux travaux des missions, et qu'on l'y laissât terminer ses jours.

L'enseignement des vérités de la foi tenait le premier rang dans les instructions que la Servante de Dieu donnait aux enfants ; elle savait par expérience, que la bonne éducation doit avoir la religion pour base, et elle s'appliquait, dans ses catéchismes, à leur faire goûter les vérités éternelles. Ce qu'elle avait toujours désiré, c'était de préparer à la colonie une génération vraiment chrétienne par la solide instruction des mères ; aussi, avait-elle en estime tout ce qui pouvait y contribuer.

“ L'école, ” (disait-elle à ses compagnes,) “ est de tous les emplois le plus propre pour attirer les grâces de Dieu sur celles qui en sont chargées et sur toute la Communauté, mais il faut qu'on s'en acquitte avec une grande pureté d'intention. ” Une de ses filles, qui avait éminemment profité des sages leçons de cette bonne Mère, exprimait ainsi ses propres sentiments : “ Faire l'école, le catéchisme, présider aux congrégations, ce sont là des emplois propres des Apôtres et la continuation de l'ouvrage du Sauveur. ”

La Sœur Bourgeoys portait un intérêt tout spécial aux enfants pauvres, et elle avait à cœur de faire partager à sa Communauté la tendre compassion qu'elle ressentait pour elles. “ La Très-Sainte Vierge a reçu avec la même affection les bergers et les rois, (di-

« sait-elle), à son imitation, les Sœurs de la
« Congrégation ne doivent pas avoir plus de
« considération pour les riches que pour les
« pauvres, mais les aimer toutes d'une égale
« charité. Si elles avaient quelque préfé-
« rence, ce devrait être pour celles qui sont
« les plus délaissées. »

Le zèle qui la consumait s'étendait aux petites filles sauvages, dont les misères la touchaient sensiblement. Dès qu'il lui fut possible de les réunir, elle nomma deux sœurs pour leur donner l'instruction. Ces missionnaires furent d'abord logées dans des cabanes d'écorce ; elles y rassemblaient les enfants, leur enseignaient à prier, à lire, à travailler, à se vêtir d'une manière convenable, et surtout à vivre chrétiennement. Dieu bénit si bien leurs efforts que plusieurs d'entre ces élèves offrirent à leur nation de beaux exemples de piété. Deux de ces jeunes filles eurent même le bonheur d'être admises au nombre des sœurs ; elles vécurent dans la Communauté avec édification pour leurs compagnes, et moururent en grande réputation de vertu.

Cet heureux résultat, que la Servante de Dieu croyait ne devoir qu'aux prières des premiers colons, était en même temps l'effet de son propre dévouement au salut des sauvages.

La colonie attribuait aussi à la sollicitude

de la Sœur Bourgeoys le bon esprit qui régnait alors dans toutes les classes de la société. La Mère Juchereau, dans son Histoire de l'Hôtel Dieu de Québec, s'exprime ainsi :

“ En formant l'établissement de la Congrégation, si utile à la colonie, la Sœur Bourgeoys et ses compagnes ont élevé une des plus florissantes Communautés du Canada, dont la bonne odeur se répand dans tous les pays, et qui fait un très-grand bien dans les paroisses où elles ont des missions, qu'elles entretiennent avec un soin, une ferveur, et une régularité édifiante.

Monsieur de Meulles, intendant du pays, écrivait en 1683, au ministre de la marine : “ Vous ne sauriez croire, Monseigneur, combien les filles de la Congrégation font du bien en Canada. Elles instruisent toutes les jeunes filles, de tous côtés, dans la dernière perfection. Elles sont d'une sagesse exemplaire, en état d'aller partout, et, par ce moyen, d'instruire les filles qui seraient demeurées toute leur vie dans une grande ignorance. Outre les petites écoles que les filles de la Congrégation tiennent chez elles, et outre les pensionnaires françaises et sauvages qu'elles élèvent dans une grande piété, (disait Monseigneur de Saint Vallier,) de la maison de la Congrégation sont sor-

“ ties plusieurs maîtresses d'école, qui se
“ sont répandues en divers endroits de la co-
“ lonie, où elles font des catéchismes aux
“ enfants, et des conférences très-utiles et très-
“ touchantes aux autres personnes de leur
“ sexe. Il n'y a point de bien qu'elles aient
“ entrepris, dont elles ne soient venues à bout.”

Le Père Charlevoix, dans ses relations de 1721, rendait ainsi hommage au zèle de la Servante de Dieu : “ La maison des sœurs de
“ la Congrégation, quoique une des plus
“ grandes de la ville, est encore trop petite
“ pour loger une si nombreuse Communauté.
“ La nouvelle France, dont elle est aujour-
“ d'hui un des plus beaux ornements, le doit
“ à Marguerite Bourgeoys, qui a rendu son
“ nom cher et respectable à toute la colonie.
“ Sans autres ressources que son courage et
“ sa confiance en Dieu, elle entreprit de pro-
“ curer à toutes les jeunes personnes, quel-
“ que pauvres, et quelque abandonnées
“ qu'elles fussent, une éducation que n'ont
“ point, dans les royaumes les plus policés,
“ beaucoup de filles, même de condition.
“ Elle y a réussi au point qu'on voit, toujours
“ avec un nouvel étonnement, des femmes
“ jusque dans le sein de l'indigence et de la
“ misère, parfaitement instruites de la reli-
“ gion, qui n'ignorent rien de ce qu'elles doi-

“ vent savoir pour s’occuper utilement dans
“ leurs familles, et qui, par leurs manières,
“ leur façon de s’exprimer, et leur politesse,
“ ne le cèdent point à celles qui, parmi nous,
“ ont été élevées avec soin. C’est la justice
“ que rendent aux filles de la Congrégation
“ tous ceux qui ont fait quelque séjour en
“ Canada. ”

Il n’est pas inutile de noter ici que la protection promise par Marie à la Sœur Bourgeoys n’a pas fait défaut à la Congrégation depuis la mort de la Fondatrice. Par l’assistance de cette divine Mère, l’institut a grandi en se développant ; et, aujourd’hui, dans 15 diocèses, il compte 80 établissements, où 713 sœurs professes donnent l’instruction et l’éducation à environ 16,000 enfants.

Presque toutes les communautés du Canada, d’une date postérieure à l’établissement de la Congrégation, sont en grande partie composées de sujets formés dans cette institution, qui a même le bonheur de compter les fondatrices de quelques-unes de ces communautés parmi ses anciennes élèves. Si, à cela, on ajoute un petit monastère de Trappistines, dans la Nouvelle-Ecosse, dont les premières sœurs ont passé un an au noviciat de la Congrégation, pour s’y exercer aux pratiques et aux vertus religieuses, on aura une idée des

fruits que le zèle de la sœur Bourgeoys a produits, et de la vie qu'elle a su communiquer à son œuvre.

CHAPITRE V.

VIE PRIVÉE DE LA SŒUR BOURGEOYS.

La pieuse institutrice, si ardente à étendre partout le règne de Dieu, comprenait cependant qu'avant tout, elle devait l'établir dans son propre cœur ; aussi, fidèle à se conserver pure aux yeux du Seigneur, elle nourrissait son âme par la contemplation de ses infinies perfections.

Chaque nuit, elle donnait deux heures au saint exercice de l'Oraison, les grands froids de l'hiver ne l'en empêchèrent jamais.

Voici quelques-unes des maximes de vie intérieure qu'elle inculquait à ses filles, plus encore par ses exemples que par ses paroles : “ La Sagesse divine, qui est le chemin
“ de la perfection, veut qu'on estime toutes
“ les dévotions, mais qu'on s'attache surtout
“ à la principale, qui est d'aimer Dieu de tout
“ son cœur et le prochain comme soi-même ;
“ qu'on considère la vie de la sainte Vierge
“ et ses actions quand elle était au monde,
“ afin de l'imiter, autant que possible ; qu'on
“ se conserve partout en la présence de Dieu,

“ et qu'on se souvienne sans cesse de ses enseignements.”

Ce souvenir respectueux de Dieu présent, répandait dans l'âme de la sœur Bourgeoys une joie céleste qui la soutenait au milieu de ses travaux et l'établissait dans un calme et une patience au-dessus de toute épreuve. Sa vie entière offre une multitude de traits, qui révèlent la constante sérénité de son âme.

Voici un fait entre beaucoup d'autres : Elle revenait de son troisième voyage en France ; le navire qui la portait était sans défense, et quatre vaisseaux ennemis venaient à pleines voiles. Le capitaine, qui s'en aperçoit, en est alarmé et crie à la sœur Bourgeoys de se mettre en prières avec toutes ses filles ; mais celles-ci, affligées, n'en ont pas le courage. “ Qu'allons-nous devenir ? ” disent-elles tout éplorées à la Servante de Dieu. “ Si nous sommes prises, ” répond-elle sans la moindre émotion, “ nous irons en Angleterre ou en Hollande ; et là, nous trouverons Dieu comme partout ailleurs. ” A ces paroles, le calme revient dans les esprits, on se met en prières, et les vaisseaux anglais sont bientôt hors de vue.

Cette même tranquillité d'âme l'accompagna dans toutes les traverses qu'elle eût à essuyer, au sujet de l'établissement définitif et permanent de son institut. Elle attendit,

près de 40 ans, la sanction de son œuvre; et ce fut seulement deux ans avant sa mort que l'approbation épiscopale fut accordée à sa Communauté. Cette longue attente n'avait pu lasser ni diminuer l'énergie de la pieuse Fondatrice. Appuyée sur la promesse de la Très-Sainte Vierge et sur les marques signalées de protection qu'elle en avait déjà reçues, elle demeurait confiante, assurée du succès.

CHAPITRE VI.

VERTUS THÉOLOGALES DE LA SERVANTE DE DIEU.

—

SA FOI.

La sœur Bourgeoys montra sa foi héroïque par un attachement sincère et respectueux aux vérités révélées et aux décisions de l'Eglise. Sa reconnaissance pour le don sublime de la foi la porta à célébrer elle-même religieusement le jour anniversaire de son baptême, et à établir parmi ses sœurs ce pieux usage.

Son grand esprit de foi lui faisait voir Jésus-Christ dans ses représentants ici-bas; elle vénérât le Souverain Pontife; et était pénétrée de respect pour tous ceux qui ont autorité dans l'Eglise. Après le clergé, l'état religieux tenait le premier rang dans son estime; dès sa jeunesse, elle s'était sentie portée à l'embrasser et avait fait pour cela plusieurs démarches. Dans la suite, elle aimait à consi

dérer les communautés religieuses comme des compartiments du jardin de l'Eglise ; et, remplie de cette idée, elle disait à ses filles :

“ Notre Communauté, toute petite qu'elle
“ est, ne laisse pas que d'être un des compar-
“ timents que le jardinier s'est réservés, pour
“ en faire un parterre distingué et de préf-
“ rence, parce qu'il doit être le jardin des
“ délices de Marie, orné de toutes les plus
“ belles fleurs et des vertus qui lui sont les
“ plus agréables. Et c'est nous, mes chères
“ sœurs, qui, sous l'influence de la grâce de
“ Dieu, sommes chargées, chacune en son
“ endroit, de cultiver ce beau jardin, par l'u-
“ sage, des moyens de salut et de perfection
“ que nous avons entre les mains.”

Puis, après avoir énuméré les moyens don-
nés aux sœurs, elle ajoutait pour exciter leur
ferveur : “ Si, après tous ces soins, elles ne
“ s'avancent pas dans la vertu, quelle afflic-
“ tion pour Marie, lorsqu'elle vient dans son
“ jardin de plaisance !”

De son estime pour le don précieux de la
vocation à la foi et à la vie religieuse prove-
nait le désir sincère d'étendre ce bienfait aux
âmes plongées dans l'infidélité ; elle priait
avec ferveur pour les pauvres idolâtres, s'of-
frait à Dieu pour leur venir en aide, et, lors-
que le moment d'aller à Ville-Marie fut arrivé,
elle leur consacra ses sueurs et ses souffrances.

Pour faire briller aux yeux des enfants sauvages la bienfaisante lumière de l'Évangile, elle se fit leur esclave plus encore que leur maîtresse, ferma les yeux sur l'étonnante bizarrerie de leur caractère, et, par ses soins plus que maternels, elle réussit à en faire des anges d'innocence et de pureté. Le fait suivant, rapporté par monsieur Dollier, supérieur du Séminaire de Montréal, nous est un témoignage du dévouement de la sœur Bourgeoys :

“ La petite sauvagesse Marie des Neiges, qui promettait beaucoup,” (dit-il), “ mourut à la congrégation, chez la sœur Bourgeoys, qui l'avait élevée depuis l'âge de dix mois avec des soins et des peines considérables. A cause de l'amitié qu'on portait à cette enfant, on a voulu ressusciter son nom par une autre petite sauvagesse. Cette dernière étant décédée aussi, on en a pris ensuite une troisième.”

L'esprit de religion dont la sœur était animée paraissait surtout dans le lieu saint. “ L'Église,” (disait-elle), “ est le lieu où Dieu reçoit nos prières, et où Il a promis de les exaucer ; mais cette promesse est comme un contrat qu'Il a passé avec nous, et par lequel Il exige de notre part des conditions essentielles, qui sont principalement le res-

“pect et la dévotion ; sans cela, nous prions
“ inutilement, et Dieu ne nous écoute pas.”

Elle ne pouvait souffrir qu'on fit, dans le lieu saint, autre chose que ce qui tient au culte et voulait qu'on s'y tint dans un religieux silence. Elle se faisait un bonheur d'orner elle-même les autels.

Tous les mystères de la foi étaient l'objet de l'amour et de la dévotion de la pieuse sœur. Celui de l'adorable Trinité élevait son âme et la ravissait au-dessus de toutes les choses créées ; mais sa piété s'alimentait davantage par la considération des abaissements du Fils de Dieu, des travaux de sa vie publique, et, plus souvent encore, des humiliations de sa douloureuse mort. “ La sainte Vierge,” (disait-elle), “ a ressenti toutes les peines et
“ souffrances que son divin Fils a endurées ;
“ les sœurs ne doivent pas faire de plus fréquentes méditations que sur l'obéissance à
“ la volonté de Dieu et sur les douleurs de sa
“ Passion.”

Sa foi vive et amoureuse éclatait surtout au pied du très saint Sacrement de l'Autel. Laissons-la exprimer elle-même ses sentiments, dans une formule d'actions de grâces qu'elle rédigea :

“ Comme voilà la troisième année que
“ notre Dieu, le Souverain de tous les êtres,

“ le Créateur du ciel, de la terre, et de toutes
“ choses, a bien voulu prendre une place
“ dans cette maison, je ne trouve point de
“ termes pour Lui rendre des actions de
“ grâces pour tous les bienfaits que nous avons
“ reçus de sa Majesté divine, spécialement de
“ cette mémorable faveur de le posséder au
“ Très-Saint Sacrement de l’Autel. Tout ce
“ que nous pouvons faire est que, sa bonté
“ ayant agréé que la sainte Vierge soit notre
“ institutrice, nous nous servions de ce moyen
“ pour nous acquitter envers Lui, afin que,
“ nous mettant toutes en la compagnie de
“ cette divine Mère et en celle des neufs chœurs
“ des Anges, nous ramassant toutes comme
“ autant de petits filets unis ensemble, nous
“ tâchions, en reconnaissance des bienfaits
“ de Dieu, et avec le secours de la sainte
“ Vierge et des Anges, de remplir les obliga-
“ tions de notre état, dans l’éducation des
“ enfants.”

Son plus grand bonheur était de recevoir Jésus dans la sainte Communion ; elle éprouvait parfois, au sortir de la Table sainte, un feu sacré qui consumait son âme et s’échappait même au dehors.

La sainte Messe était l’exercice journalier pour lequel elle avait le plus d’attrait. Enfin, sa dévotion au saint Sacrement la portait à

le visiter fréquemment et à lui procurer des adorateurs. C'est dans un des précieux moments où elle était au pied de Jésus que cet aimable Sauveur daigna se montrer à elle, sous les traits d'un enfant de trois ans, d'une beauté ravissante. Depuis cette faveur, elle eut une dévotion spéciale au saint enfant Jésus, et l'honora constamment par des pratiques particulières qui se sont toujours maintenues dans sa communauté.

Le culte d'amour et de confiance que la Servante de Dieu rendit avec tant de zèle à la très-sainte Vierge, est une nouvelle preuve de sa foi vive et aimante. Marie l'avait prévenue de ses plus douces bénédictions ; elle s'était montrée à elle, toute brillante d'une clarté céleste, sur le portail de l'église de Troyes ; plus tard, elle lui avait donné, d'une manière merveilleuse, sa mission pour le Canada, l'assurant qu'elle ne l'abandonnerait jamais. En retour d'une prédilection si marquée, la sœur Bourgeoys s'appliqua à copier, autant que possible, son aimable maîtresse ; sans cesse elle avait sous les yeux ce modèle accompli de toute perfection, et excitait ses compagnes à l'imitation des vertus de Marie.

“ L'état que nous avons embrassé, en nous engageant dans cette communauté,” (leur dit-elle), “ est l'état de la sainte Vierge, notre

“ institutrice, notre mère, et notre souveraine.
“ Etudions donc sa vie et ses vertus ; si nous
“ sommes fidèles, nous éprouverons infailli-
“ blement son secours.”

Comme on la pressait d'adopter la clôture pour sa congrégation, elle répondit : “ Il est
“ vrai que le cloître est la conservation de
“ notre sexe, mais pouvons nous avoir une
“ plus grande protectrice que Celle qui a été
“ comme une tige de la pureté dans laquelle
“ Dieu avait créé le monde, et qu'il avait ré-
“ servée, comme les prophètes l'avaient an-
“ noncé, pour être propre au mystère de
“ l'Incarnation de son Fils, qui, enfin, a été
“ préservée de la tache originelle, a été, par
“ conséquent, la première avocate du monde.
“ Pouvons-nous avoir une plus grande protec-
“ trice que cette auguste Vierge, qui a été
“ constituée Fille du Père, Mère du Fils, et
“ Epouse du Saint-Esprit, le temple de la
“ très sainte Trinité en terre; qui a contribué à
“ la formation du corps sacré du Fils de Dieu,
“ que nous recevons dans la sainte Commu-
“ nion pour la nourriture de nos âmes, et à
“ qui le Père Eternel a confié la sainte huma-
“ nité de son Verbe, pour être nourri et élevé
“ dans la vie humaine.”

“ O sainte Vierge ! ” (ajoutait-elle), dans l'é-
“ lan de sa confiance filiale), “ par le pouvoir
“ que vous avez reçu de Dieu, sur toutes les

“ créatures, je vous supplie très-humblement
“ de défendre cette petite troupe contre l’atta-
“ que des ennemis du salut, et de marquer au
“ frontispice de cette communauté : SAUVE-
“ GARDE DE LA REINE DU CIEL.”

Au dévoûment du cœur, la pieuse institu-
trice joignit le témoignage des œuvres : la
chapelle de Notre-Dame de Bonsecours, l’éta-
blissement de sa congrégation sous le titre
de Notre-Dame et consacrée à honorer le
mystère de la visite de Marie à Elizabeth,
sont des monuments perpétuels de sa dévo-
tion à l’auguste Mère de Dieu. De la fonda-
trice, cet amour filial pour la sainte Vierge
est passé à sa communauté ; les sœurs le con-
servent chèrement comme un héritage de
famille, et s’estiment heureuses de faire aimer
et honorer Marie par les milliers d’enfants
qui leur sont confiées.

Tous les bienheureux de la Cour céleste
avaient part aux hommages respectueux de
la sœur Bourgeoys ; entre tous, elle honorait
particulièrement le grand saint Joseph, si in-
timement lié à Jésus et à Marie. Ce glorieux
patron des maisons religieuses daigna, en
retour, lui témoigner, par une lumière spé-
ciale, qu’il prenait la congrégation naissante
sous sa protection. Saint Joachim et sainte
Anne avaient aussi part à sa dévotion filiale.

Elle trouvait en ces vertueux parents de l'auguste Vierge des modèles de la pure affection que les sœurs doivent avoir pour leurs élèves. Les saints Anges, et surtout les Anges gardiens, avaient son respect et sa confiance ; elle réclamait fréquemment leurs secours, et aimait à s'unir aux louanges qu'ils donnent sans cesse à Dieu. Ces dévotions de la Mère se sont transmises aux filles, et l'amour filial envers le glorieux saint Joseph surtout se propage et se développe de plus en plus.

SON ESPÉRANCE.

Ce qui pressait la Servante du Seigneur de se sacrifier nuit et jour, c'était l'espérance ferme de posséder Dieu dans le ciel et de procurer aux âmes le bonheur de le glorifier éternellement. Dans cette vue, elle méprisa les biens et les honneurs de la terre, renonça à tout, et entra avec joie dans la vie épineuse de la pauvreté et des souffrances.

Les difficultés, loin d'abattre son courage, semblaient au contraire l'affermir davantage. Nous avons vu combien d'obstacles entravèrent ses desseins, et avec quelle assurance elle en attendit de Dieu seul le succès ; rappelons seulement ici son abandon aux soins de la Providence divine, abandon qui se révèle si bien dans le trait suivant : A son retour de

France, une personne imprudente vint lui annoncer que la communauté était en décadence, et qu'elle touchait à sa fin. "Celui qui la fera tomber," (répondit la sœur Bourgeoys), "saura bien la relever, quand il lui plaira."

Dans les moments où le nécessaire manquait à sa communauté, la prière était sa ressource assurée, et Dieu se plut toujours à lui venir en aide à l'heure du besoin.

Toutes les affections de la Servante de Dieu étaient tournées vers son Créateur ; elle ne voyait, dans les choses d'ici-bas, que des moyens d'arriver à cet unique bien. Reconnaissant que Dieu voulait d'elle ce parfait dégagement, elle disait : "Je n'apportai pas un denier pour mon voyage, et depuis qu'il plut à la très-sainte Vierge de me toucher le cœur à la vue de son image, le jour du Saint Rosaire, 1640, j'ai toujours été conduite par cette voie de perfection, quoique je n'y aie pas profité. Mais, dans toutes les rencontres, j'ai toujours promis à Dieu de faire mon possible pour y avancer, avec le secours de sa grâce."

La sœur Bourgeoys ne se bornait pas à attendre de Dieu le soutien et le développement de son entreprise, elle s'appuyait plus fortement encore sur l'assistance divine pour sa propre sanctification et le salut des âmes.

Elle comptait d'autant plus sur Dieu, qu'elle se considérait comme indigne de toute grâce. On trouve dans ses écrits une touchante prière, expression de ses sentiments; en voici quelques mots :

“ O Père éternel et tout-puissant, proster
“ née aux pieds de votre divine Majesté, je
“ confesse ma misère, qui me contraint d’a-
“ vouer que je suis la plus abaissée de toutes
“ les créatures. J’ose cependant m’adresser
“ à vous, malgré ma confusion, fondant ma
“ confiance sur les mérites et sur le sang
“ précieux qui a été donné pour nous rache-
“ ter. Si je suis assez heureuse que d’être
“ dans la compagnie des bienheureux, je con-
“ tinuerai, si vous me le permettez, à vous
“ prier pour cette communauté.”

Après avoir sollicité toutes les grâces qu’elle veut obtenir, elle ajoute :

“ Je crois que ma demande est juste ; si je
“ ne suis pas exaucée, c’est que je n’ai pas les
“ qualités que je dois avoir. Mais je vous les
“ demande par l’amour que vous avez porté
“ aux hommes, en donnant votre Fils unique
“ pour nous racheter.”

Son abandon entier à la miséricorde de Dieu fut son unique soutien au milieu des cruelles peines d’esprit qu’il plut au Seigneur de lui faire éprouver. En proie aux plus vives

crainces à l'égard de son salut, et croyant avoir encouru l'indignation de Jésus et de Marie, elle disait confidemment à une personne à qui elle faisait part de ses inquiétudes :

“ Au milieu de cet excès de mon accablement, je n'ai jamais douté des bontés de ma bonne Mère et des miséricordes de mon Dieu ; et, quand je me verrais un pied dans les enfers, j'espérerais encore en l'un et en l'autre.”

SA CHARITÉ.

En parcourant la vie de la sœur Bourgeoys, on rencontre à chaque page des preuves de la charité héroïque dont elle brûlait pour Dieu ; ses actions, ses travaux, ses sacrifices portent toujours le cachet de l'amour divin. Il semble que ce sentiment la rendit insensible à tout, excepté à la gloire de Dieu, et aux outrages qu'Il reçoit de ses créatures. Elle eut voulu, à tout prix, prévenir l'offense de Dieu, et elle exposa sa vie pour l'empêcher. Un jour, entre autres, elle fut sur le point de payer de sa tête son zèle héroïque. Voyant de malheureux libertins entraîner une honnête fille, elle saisit son crucifix, court vers les agresseurs, et sans craindre la décharge d'un pistolet dirigé vers elle, leur dit avec force :

“ Arrêtez, malheureux ! c'est Jésus-Christ

“ que vous attaquez dans ses membres ; savez que, tôt ou tard, Il se vengera de votre sacrilège témérité.” Effrayés de cette menace, ils se retirèrent confus, et laissèrent en liberté la pauvre jeune fille.

Dans la vue de réparer les ingratitude des hommes envers le meilleur des pères, elle se fit victime pour les pécheurs, souffrant en esprit d'expiation les croix de tout genre dont elle fut accablée, et faisant porter à son corps innocent la peine due aux coupables. La charité pure et désintéressée de la Servante de Dieu n'éclata pas seulement dans les grandes actions, elle parut aussi dans son application constante à se tenir unie à Dieu, et à Lui plaire en tout.

Plaire à Dieu seul était la grande maxime qui lui servait de règle, et qu'elle voulait inculquer à ses sœurs. “ Il n'y a que l'amour pur qui pénètre le cœur de Dieu et à qui rien n'est refusé,” (leur disait-elle), “ cet amour se trouve rarement, et c'est le véritable amour ; car aucune chose ne le touche, ni le bien, ni le mal. Il ne connaît point ses intérêts, ni même ses besoins, la maladie ou la santé lui sont indifférentes, la prospérité ou l'adversité, la consolation ou la sècheresse, tout lui est égal, et il donne sa vie avec plaisir pour les choses aimées.”

C'était à cette pureté d'amour que la Servante de Dieu aspirait continuellement; et, pour l'enflammer de plus en plus, elle faisait ses délices de la considération des mystères où Jésus révèle les excès de sa tendresse pour les âmes. Le prodigieux amour que Notre Seigneur témoigne aux hommes dans l'Eucharistie excitait surtout l'ardeur de sa charité.

“ Il me semble, ” (disait-elle), “ que nous étions toutes comme des charbons ardents, et que la sainte Communion était comme le feu qui nous embrase. ”

Monsieur de Belmont, dans l'éloge funèbre de la sœur Bourgeoys, rendait ainsi témoignage à la ferveur de sa dévotion :

“ Vous savez que, dans le moment précieux de la sainte Communion, comme elle recevait son Epoux les yeux baignés de larmes, dans une bouche parfumée d'amoureux soupirs, il semblait que son cœur vint, tout enflammé d'amour, à la rencontre de son Bien-Aimé. ”

SA CHARITÉ POUR LE PROCHAIN.

Toute la vie de la pieuse institutrice ayant été consacrée au bien des âmes, on peut dire qu'elle a été un acte non interrompu de charité héroïque pour le prochain.

Dévouée, avant tout, à ses intérêts éternels, elle affronta, comme on l'a dit, toute espèce de dangers, pour arracher les pauvres sauvages à l'infidélité, et pour assurer aux enfants des moyens de sanctification.

Outre les voyages longs et pénibles qu'il lui fallut entreprendre, elle dut s'oublier entièrement elle-même, se mettre au service des petits et des grands, aller de cabane en cabane, et s'exposer même à la fureur des Iroquois. Pour gagner une seule âme, elle eût fait encore davantage !

Sa tendre compassion s'étendait aux souffrances du prochain, auquel elle s'efforçait de procurer tous les soulagemens possibles. A son départ pour le Canada, on avait donné à la sœur Bourgeois un lit complet ; quelque temps après son arrivée, un soldat, transi de froid, vint se plaindre à elle de n'avoir point de lit ; aussitôt, la sœur lui remit son matelas. Un second, ayant réclamé un secours pareil, reçut la paille. Enfin, deux autres, enhardis par la bonne fortune de leurs compagnons, s'étant aussi présentés, eurent les couvertures. Personne, dit-on, ne demanda l'oreiller, objet inutile pour elle ; la terre nue et un billot pour chevet lui servant de couche ordinaire.

Sa charité pour les sauvages la portait à dissimuler leurs imperfections et leurs défauts. Elle usait de la même discrétion à

l'égard du prochain en général, n'en parlait qu'en bien, et tenait à conserver la paix avec tous. Entre les instructions qu'elle a laissées à ses filles sur la charité, nous trouvons celle-ci :

“ Mes chères sœurs, faisons renaître parmi
 “ nous le vrai esprit de cordialité et d'amour,
 “ qui faisait la gloire et le bonheur du pre-
 “ mier christianisme. Nous lisons que les
 “ premiers chrétiens n'étaient tous en Dieu
 “ qu'un cœur et qu'une âme. C'est ainsi que
 “ la très-sainte Vierge, après la mort de son
 “ Fils, formait ces heureux chrétiens, et c'est
 “ de même que nous devons être parfaite-
 “ ment unies ensemble. Il faut abolir tout
 “ ce qui est contraire à l'amour du prochain,
 “ comme sont, toutes les paroles de raillerie,
 “ s'abstenir de contrefaire les personnes,
 “ même en récréation, ou de rechercher leurs
 “ actions, à moins d'une nécessité, ce qu'il
 “ faut faire avec prudence.”

Un an avant sa mort, elle disait à une personne de confiance :

“ Tout ce que j'ai le plus désiré, et que je
 “ souhaite le plus ardemment, c'est que le
 “ grand précepte de l'amour de Dieu par-
 “ dessus toutes choses et du prochain comme
 “ soi-même soit gravé dans tous les cœurs.

“ Ah ! si je pouvais le graver spécialement
“ dans mon cœur et dans celui de mes sœurs !
“ Je voudrais que toutes les instructions qui
“ se font dans les missions roulissent sur ce
“ grand objet.”

CHAPITRE VII.

VERTUS CARDINALES DE LA SERVANTE DE DIEU.

SA PRUDENCE.

La sœur Bourgeoys était douée d'une prudence rare et vraiment héroïque : elle l'a prouvé, d'abord, par le choix qu'elle sut faire des moyens propres à s'élever à une éminente sainteté. S'appuyant sur les enseignements divins consignés dans l'Évangile, elle quitta tout pour trouver tout, se dévoua à sauver les autres, afin de mieux assurer sa propre sanctification, et s'efforça d'entrer, par la porte étroite, au séjour des élus.

La Servante de Dieu suivit aussi fidèlement les règles de la sagesse chrétienne dans l'exécution des grands desseins qui lui étaient manifestés ; elle consulta ceux qui la dirigeaient au nom de Dieu, se soumit à leur avis, et n'agit jamais qu'avec l'approbation des supérieurs.

Eclairée d'en haut, elle comprit le danger des emplois extérieurs auxquels le zèle du

salut des âmes l'appelait, et voulut se prémunir contre les périls de la vie active en y joignant les œuvres de la vie contemplative, par l'application à la présence de Dieu et l'union aux saintes dispositions de Marie. Il suffit de lire ses règles et ses maximes pour être convaincu de la profonde sagesse qui l'a toujours guidée ; elle y déclare partout la guerre à la prudence humaine, et s'attache à détruire en tout la nature pour faire régner la grâce. “ Il y a dans la vie spirituelle,” (disait-elle), “ deux routes ou deux chemins différents ; l'un qui conduit à la perfection, l'autre à la perdition. Le premier nous est montré par la Sagesse divine, et le second, par la prudence humaine ; l'un et l'autre a ses règles qu'il nous est important de bien connaître.”

Elle indique ensuite clairement les caractères propres à les faire distinguer, et n'omet rien de ce qui peut établir ses filles dans l'amour et la pratique des solides vertus.

SA JUSTICE.

Dès sa plus tendre enfance, la Servante de Dieu marcha dans les sentiers de la justice que ses vertueux parents lui avaient fait aimer ; jeune encore, elle servait de modèle aux personnes de son sexe par la régularité de sa conduite et la fidèle observance des lois

de l'Eglise. Mais, plus tard, lorsque Marie l'eut vivement éclairée sur le néant des choses d'ici-bas, cette fidèle disciple du Seigneur aspira à un nouveau degré de justice, et se consacra toute entière à faire aimer cette vertu. Déjà on a rapporté comment elle s'employa, en France et en Canada, à conserver les enfants dans l'innocence et à rendre à la grâce les âmes livrées au péché. Ecoutons-la maintenant, exhortant ses sœurs à établir et à faire régner partout cette belle vertu :

“ Pour servir l'Eglise, il faut que, selon
“ leur pouvoir et avec la grâce de Dieu, elles
“ (les sœurs), fassent comprendre par leurs
“ instructions, et surtout par leurs exemples,
“ aux filles et aux femmes, l'importance d'em-
“ brasser les commandements de Dieu, et de
“ travailler à la réformation de leurs mœurs.”

La sœur Bourgeoys ne se borna pas à pratiquer les œuvres de justice prescrites par les préceptes divins ; elle embrassa avec ardeur les conseils évangéliques, et garda fidèlement ses vœux de religion. Avant même de venir en Canada, elle s'était engagée à observer la pauvreté ; depuis, elle se soutint constamment dans l'esprit du dégagement le plus parfait, et se réjouissait même du dénûment où se trouvaient quelquefois ses missionnaires.

Ayant appris qu'on disputait aux sœurs de Québec la maison qu'elles occupaient, et

qu'elles n'avaient qu'une étable pour abri, cette digne Mère leur écrivait :

“ Je me suis réjouie de savoir que vous
“ allez loger dans une étable.” Elle n'avait
rien plus à cœur que de laisser à sa congré-
gation pour héritage, l'estime et l'amour de
la pauvreté : “ Notre-Seigneur,” (disait-elle),
“ a souvent fait connaître à ses vrais servi-
“ teurs qu'il faisait bien peu d'état des per-
“ sonnes qui n'ont pas en recommandation et
“ en pratique la sainte Pauvreté et le déta-
“ chement d'eux-mêmes ; jamais ils ne sont
“ l'objet de ses faveurs particulières ; mais
“ c'est toujours à des âmes pauvres et morti-
“ fiées qu'Il prend plaisir à se communi-
quer. ”

L'obéissance de la Servante de Dieu ne fut pas moins remarquable ; toutes ses œuvres étaient pénétrées de la plus humble soumission à la volonté de ses supérieurs. En faisant à ses filles le tableau de l'âme obéissante, la sœur Bourgeois retrace, sans s'en douter, sa propre conduite.

“ Elle suit aveuglément l'avis de ceux qui
“ la conduisent, elle obéit à tout ce qui lui
“ est commandé, elle obéit, non-seulement
“ de corps et par nécessité, mais d'esprit, de
“ jugement, de volonté, avec joie, sans mur-
“ murer et sans raisonner sur les commande-
“ ments qu'on lui fait. Elle se rend exacte au

“règlement et à l'obéissance, jusqu'à laisser le point sans tirer l'aiguille.”

A cette religieuse soumission d'esprit et de cœur, la sœur joignit une angélique pureté. Dix ans avant son départ pour le Canada, elle avait prononcé le vœu de chasteté qu'elle garda inviolablement jusqu'à sa mort.

Malgré les dangers sans nombre auxquels ses longs voyages et ses emplois extérieurs l'exposaient, elle sut, par sa modestie, sa vigilance, et surtout, par son recours continuel à Marie, conserver intacte sa virginité, et faire estimer et embrasser cette vertu par un grand nombre d'âmes.

Enfin, la vertu de justice, si héroïquement pratiquée par la Servante de Dieu, la rendit désintéressée pour elle-même et libérale envers le prochain. Elle se retrancha le nécessaire, afin de subvenir aux besoins d'autrui, procura, au prix des plus dures privations, un logement aux filles destinées à coloniser le pays, eut pour elles les attentions d'une bonne et tendre mère, et se mit aussi toute entière à la disposition des premiers colons, rendant ainsi au prochain tous les devoirs de la plus parfaite équité.

SA FORCE.

Que la Servante de Dieu ait été animée d'une force rare et vraiment admirable, toutes

les œuvres qu'elle a accomplies, au milieu d'une colonie dénuée de tout, en sont un témoignage évident.

Simple fille, sans crédit et sans fortune, elle forme un projet que Dieu lui-même approuve, mais qui paraît plein de témérité aux yeux des hommes. Seule et sans appui, elle commence une entreprise difficile, sollicite auprès de Louis XIV des lettres patentes pour sa communauté, traverse sept fois l'océan, et ne recule devant aucuns sacrifices exigés pour consolider son œuvre. Loin d'abandonner son dessein, après l'incendie de sa maison, elle le poursuit avec une énergie égale et communique sa sainte ardeur à ses filles. MONSEIGNEUR DE SAINT VALLIER rendait à la Congrégation ce témoignage :

“ Le courage de celles qui échappèrent
“ les soutint dans leur extrême pauvreté ;
“ la divine Providence pourvut à leurs néces-
“ sités. Il semble même que cette calamité
“ n'eut servi qu'à les rendre plus utiles
“ au prochain, car il n'y a point de bien
“ qu'elles n'aient entrepris depuis ce temps-là.”

Afin de manifester davantage l'héroïque fermeté de la Servante de Dieu, ajoutons qu'autour d'elle les massacres des Français étaient comme à l'ordre du jour, que les plus braves tombaient sous les coups des Iroquois, et qu'elle-même était exposée aux horribles

tortures dont elle entendait fréquemment le récit.

La force d'âme de la sœur Bourgeoys, si admirable et si digne d'éloges, ne lui aurait néanmoins valu que les louanges des hommes si elle ne l'eût exercée tous les jours, sur le théâtre de son propre cœur. C'est dans les combats incessants qu'elle livra à sa chair, à sa volonté propre, à toutes ses inclinations naturelles, au milieu même des plus grandes désolations intérieures, qu'elle fit surtout preuve de vertu et de courage. C'est dans les faiblesses et les infirmités de l'âge, qu'elle parut au-dessus d'elle-même par la générosité de ses sentiments, l'ardeur de sa charité. Tourmentée par les douleurs aiguës de sa dernière maladie, elle priait ses sœurs de chanter auprès d'elle de ferventes aspirations en forme de cantiques, et tandis que son corps affaibli succombait sous le poids des souffrances et penchait vers la tombe, la voix de la Servante de Dieu s'exhalait en élans d'amour pour le Seigneur, et en saints désirs de s'unir à Lui.

SA TEMPÉRANCE.

L'empire que cette vierge courageuse sut exercer sur elle-même et sa parfaite modération parmi les contrariétés et les afflictions

témoignent jusqu'à quel point elle a possédé la vertu de tempérance. Elle se refusait impitoyablement toute satisfaction naturelle, veillait exactement sur ses sens et gardait avec soin son esprit et son cœur. Quant aux choses nécessaires à la vie, elle n'en usait qu'avec une extrême réserve ; son lit ordinaire était le plancher, ou au plus, une paille, et dans ses voyages, elle reposait sur les cordages du navire.

Avant de quitter la France, elle avait la sainte habitude de ne boire qu'une fois le jour, dans une petite tasse de cuir qu'elle portait avec elle ; elle se maintint dans cette pratique de mortification jusqu'à la fin de sa vie. Les aliments les plus grossiers étaient sa nourriture ; elle les prenait en petite quantité, souvent trop chauds ou trop froids et y mêlait même de la cendre. Le vendredi, elle ne faisait qu'un seul repas, qu'elle prenait à terre le vendredi saint. Pour inspirer à ses filles l'amour de l'abstinence et de la mortification, elle disait :

“ Lorsqu'on veut sincèrement imiter la
“ très-sainte Vierge dans ses repas, on doit
“ toujours se contenter des viandes les plus
“ simples, les plus simplement apprêtées, du
“ pain sans choix, etc. ; n'user de tout qu'avec
“ une extrême modération.”

Afin de châtier son corps et de le réduire

en servitude, la Servante de Dieu recourait aux instruments de pénitence ; elle portait, en outre, jour et nuit, un bonnet hérissé en dedans de pointes d'épingles. L'usage de la discipline lui était ordinaire et elle l'introduisit dans sa communauté, pour y entretenir l'esprit de mortification indispensable à tout vrai chrétien. Elle marqua néanmoins dans ses constitutions, que l'obéissance doit toujours régler les austérités des sœurs, et elle-même, sur ce point, se soumit aveuglément à ses supérieurs. Les sentiments d'un profond mépris d'elle-même surpassaient en la sœur Bourgeoys la haine qu'elle portait à son corps. Son humilité était telle qu'elle s'estimait impropre à tout bien, cachait soigneusement ce qui aurait pu lui attirer de l'estime, et ne soupirait qu'après l'oubli et l'humiliation. Pendant plus de trente ans qu'elle fut supérieure, elle conserva toujours intimement la conviction de son incapacité, recevant avec une humble déférence les avis qu'on lui donnait, et cherchant même auprès de ses sœurs des conseils que sa longue expérience pouvait aisément lui fournir. Enfin, après des instances réitérées, ayant obtenu le rôle d'inférieure, elle se rendit la plus petite entre ses filles, et leur donna, en sa personne, un exemple touchant de cet amour pour l'abjection qu'elle leur avait si longtemps enseigné.

“ Il ne faut plus parler de moi,” (disait-elle),
“ que comme d’une misérable qui, par ma
“ négligence à tenir la main à la ferveur de
“ la règle, me suis rendue coupable de plu-
“ sieurs relâchements très-contraires à la
“ gloire de Dieu.”

La sœur Morin, religieuse hospitalière, remplie d’admiration pour la vertu de la pieuse institutrice de la Congrégation, parle d’elle en ces termes :

“ Elle vit aujourd’hui, en odeur de sainteté,
“ si humble, si rabaissée, qu’elle inspire l’a-
“ mour de l’humilité, seulement à la voir.”

Les lignes suivantes, extraites des instructions de la fondatrice à sa communauté, font connaître de plus en plus l’affection sincère qu’elle avait pour les vertus cachées, et son désir ardent de les voir pratiquer dans ses maisons :

“ Il a toujours paru qu’un certain esprit
“ de petitesse, de simplicité, de docilité, d’o-
“ béissance, de pauvreté, de dégagement de
“ toutes choses, et d’abandon à la divine Pro-
“ vidence doit être le caractère et le vrai
“ esprit de la Congrégation, et qu’elle ne
“ peut subsister sans que les sœurs qui la
“ composent demeurent toujours unies les
“ unes aux autres.”

Après avoir insisté sur tout ce qu’elle croit

devoir contribuer au vrai bien de l'institut, elle continue ainsi :

“ Entretienons-nous donc, au moins, dans
“ l'esprit que nous devons avoir, qui est, je le
“ répète, la simplicité, la pauvreté, le mépris
“ de nous-mêmes, l'humilité, l'obéissance, et
“ l'abandon entre les mains de notre Dieu.”

“ Craignons,” (ajoutait-elle, pour prémunir sa communauté contre le relâchement), “ que
“ cet ennemi, par ses ruses et ses subtilités,
“ ne cherche à dissiper celle-ci, en la retirant
“ de son esprit de petitesse, de simplicité, de
“ pauvreté, de recueillement, de mortification
“ intérieure et extérieure, pour la faire en-
“ trer, sous différents prétextes, dans le train
“ d'une vie mollé et relâchée.”

Si l'on s'étonne qu'avec de pareils sentiments d'humilité, la sœur Bourgeois ait elle-même rapporté les principales circonstances de sa vie, et jusqu'aux faveurs spéciales dont la sainte Vierge la gratifia, il faut se souvenir qu'elle ne le fit qu'à l'âge de 78 ans, et uniquement pour obéir à la voix de la grâce, qui la pressait de faire connaître les desseins de Dieu sur son institut, et les moyens par lesquels il en avait favorisé l'établissement.

CHAPITRE VIII.

DONS SURNATURELS CONFIÉS A LA SERVANTE DE DIEU.

Dieu, qui ne se laisse jamais vaincre en générosité, se plut à combler de dons surnaturels son humble servante. Dans les fréquentes communications qu'elle avait avec Jésus et Marie par l'oraison, elle reçut une grâce éminente pour éclairer et conduire les âmes. Dès sa jeunesse, on la vit répondre à la confiance de ses petites compagnes par des paroles pleines de sagesse et d'à-propos. Dans la suite, monsieur de Maisonneuve, ce digne gouverneur de Ville-Marie, dut en grande partie aux avis de la sœur Bourgeoys ses progrès dans les voies de la perfection, et surtout sa détermination d'embrasser le vœu de chasteté. Mais c'est principalement dans l'établissement et le gouvernement de sa congrégation et de ses missions, dans ses instructions aux sœurs et aux enfants qu'elle fit paraître ce don précieux.

A cette faveur, le Seigneur en joignit une autre également nécessaire à une fondatrice ;

elle posséda à un haut degré, le discernement des esprits. Le tableau qu'elle fait à ses filles des divers mouvements de la nature et de la grâce prouve sa connaissance profonde des deux volontés qui se combattent en l'homme, et sur lesquelles il est si facile de se faire illusion.

Dieu l'avait aussi favorisée du don de conseil ; c'est à l'aide de cette lumière divine qu'elle échappa aux pièges du tentateur, qu'elle déjoua ses ruses, et demeura ferme, malgré les embarras et les troubles qu'il lui suscita. Enfin, l'Esprit-Saint lui communiqua une rare sagesse qui la dirigea dans toutes ses démarches et l'aida à conduire son œuvre vers la fin que le Seigneur lui avait marqué ; ce qui faisait dire au Père Leclercq, récollet, (parlant de la sœur Bourgeoys) : “ Nous l'avons connue pleine de l'esprit de Dieu, de sagesse et d'expérience, d'une constance invincible à tous les obstacles qu'elle a trouvés à son dessein.”

Dieu se plut à révéler la sainteté de sa Servante par des signes extérieurs et frappants qui inspiraient à tous le respect et la confiance. Depuis le moment où la très-sainte Vierge s'était manifestée à elle, son visage portait l'empreinte d'une modestie et d'une humilité telles qu'on disait : “ Elle inspire l'amour de l'humilité, seulement à la voir.”

Après la sainte Communion, il lui arriva plusieurs fois de ne pouvoir contenir les divines ardeurs qui la consumaient.

Sa parole onctueuse et persuasive exerçait une puissante influence. Dans ses voyages, elle réussit à faire goûter aux passagers les pratiques de la piété chrétienne, et obtint même que le capitaine du vaisseau fit diligence, pour leur procurer à tous la facilité d'entendre la messe un jour de dimanche. Elle avait surtout le talent de consoler les âmes affligées et de ranimer leur courage. entre autres preuves de ce don, citons ce qu'écrivait une de ses premières compagnes :
“ Notre vénérée Mère, remarquant combien
“ j'étais peinée et affligée, eut la bonté de me
“ parler ; ses paroles me firent une impres-
“ sion si vive que je ne ressentis plus rien de
“ cette grande affliction. Depuis, elles m'ont
“ souvent excitée à bien m'acquitter de mes
“ obligations, et je ne puis dire combien j'en
“ reçois encore de force, quand je me trouve
“ abattue dans mon emploi.”

CHAPITRE IX.

MORT DE LA SERVANTE DE DIEU.

La sœur Bourgeoys, ayant passé dans l'exercice de toutes les vertus sa longue et admirable vie de 79 ans, soupirait depuis longtemps après le terme de son exil. Elle se plaignait agréablement à ses filles de ce que, par leurs soins et par leurs prières, elles avaient prolongé son séjour ici-bas, lorsque Dieu daigna exaucer ses désirs. Une sœur malade qui, déjà, avait reçu les derniers sacrements, eut dans la nuit du 1er janvier 1700, une crise qui semblait présager une mort prochaine. La sœur, députée à la chambre de la fondatrice, pour lui annoncer cette triste nouvelle, l'entendit pousser un grand soupir et s'écrier : " Ah ! mon Dieu, " que ne me prenez-vous, moi qui suis inutile à tout dans cette maison, plutôt que " cette sœur qui peut vous y rendre de " grands services." Le Seigneur entendit cette prière si humble et si fervente ; dès ce moment, la malade se trouva mieux, et, le

soir du même jour, la charitable Mère, que le Seigneur avait agréée pour victime, fut atteinte d'une grosse fièvre, accompagnée de douleurs très-aigues. Quoiqu'elle en fut tourmentée sans relâche, elle posséda jusqu'au dernier instant son âme dans la patience, et même, dans une sainte joie. Enfin, n'aspirant plus qu'à son union avec Dieu, elle reçut avec ferveur les sacrements de la sainte Eglise, et s'endormit paisiblement du sommeil du juste, le 12 janvier 1700, dans la 80ème année de son âge, et la 47ème depuis son arrivée à Ville-Marie.

Le Servant de Dieu n'eut pas sitôt rendu le dernier soupir que son visage, altéré par les austérités et les souffrances, brilla d'un éclat que l'on regarda comme une marque de la gloire dont elle jouissait au ciel. L'affliction fut grande parmi les sœurs, qui se voyaient privées de leur bonne Mère ; mais ce fut pour elle une bien douce consolation de penser qu'elle leur servirait désormais d'une puissante avocate auprès de Dieu, et les aiderait efficacement à continuer l'œuvre dont elle les avait faites héritières.

La ville entière s'émut à la nouvelle de la perte que faisait la colonie ; de toutes parts, on accourut à la Congrégation pour donner à la fidèle épouse du Seigneur des témoignages d'amour et de confiance. Tous, la mettant au

rang des bienheureux, déclaraient hautement que le seul respect pour l'autorité de l'Eglise les empêchait de rendre à cette digne institutrice le culte qu'ils lui croyaient dû.

CHAPITRE X.

RÉPUTATION DE SAINTETÉ DE LA SERVANTE DE DIEU, A SA MORT.

Les extraits suivants des lettres adressées alors aux sœurs font bien connaître la vénération profonde dont leur pieuse Mère était l'objet. “ Elle a été l'édification pendant sa vie, (écrivait Monseigneur de Laval, premier évêque de Québec,) elle doit servir d'exemple après sa mort; elle était simple et humble, et Dieu lui a fait bien des grâces. ”

“ Comme elle a été remplie d'une vive foi, je ne doute pas, ” (disait Monseigneur de Saint-Vallier,) “ que Dieu ne lui ait donné le séjour de la gloire. Ce qui me fait le plus d'impression, c'est la vie cachée et recueillie qu'elle a menée, depuis la démission qu'elle a faite de son emploi de supérieure. ”

Le supérieur du séminaire de Québec s'exprimait en ces termes : “ J'ai toujours connu la sœur Bourgeoys pour une véritable ser-

“ vante de Dieu, remplie de son esprit, et
“ qui excellait surtout en humilité, en dou-
“ ceur, en obéissance à ses supérieurs, et en
“ un grand abandon à la divine Providence,
“ qui lui donnait un cœur généreux, capable
“ de grandes entreprises. Je ne doute pas
“ qu'elle ne vous ait laissé son esprit avec son
“ cœur; nous avons prié pour elle, et je l'ai
“ aussi priée de prier pour moi.”

“ Je ne crois pas que la sœur Bourgeoys
“ ait besoin de nos suffrages,” (écrivait le
Révérénd Père Bouvart, recteur des jésuites
de Québec,) “ cependant comme les juge-
“ ments de Dieu peuvent être différents des
“ nôtres, je l'ai recommandée à tous nos reli-
“ gieux. Aussi, avais-je une estime et une
“ vénération singulière pour votre illustre
“ défunte, de sorte que je vous demande en
“ grâce quelqu'une de ses reliques. Et certes,
“ je ne crois pas avoir jamais vu de fille aussi
“ vertueuse qu'elle, tant j'ai remarqué en elle
“ de grandeur d'âme, de foi, de confiance en
“ Dieu, de dévotion, de zèle, d'humilité et de
“ mortification. Au reste, je l'estime heu-
“ reuse de ce qu'elle est morte, pleine de jours
“ et de mérites, après avoir conservé son
“ jugement, sa ferveur et ses autres vertus
“ jusqu'au dernier soupir.”

La mère de Blaigny, supérieure de la Con-
grégation de Notre-Dame de Troyes, faisait

ainsi l'éloge de l'ancienne préfète de leur congrégation externe : “ Nous avons toujours
“ considéré votre digne supérieure, ma sœur
“ Bourgeoys, comme une sainte ; nous n'avons
“ pas manqué de lui rendre nos devoirs en
“ priant Dieu pour elle, quoique nous soyons
“ très-persuadées qu'elle jouit de Dieu, auprès
“ duquel elle nous sera une puissante avo-
“ cate. Nous conservons toujours le souve-
“ nir de ses vertus, et de l'estime qu'elle s'est
“ acquise en ce pays par ses manières édi-
“ fiantes.”

Nous pourrions rapporter aussi les témoi- gnages d'estime et de vénération que les diverses communautés du Canada rendirent à la mémoire de la Servante de Dieu ; mais leurs lettres, exprimant toutes à peu près les mêmes sentiments, nous nous bornons à citer celle de la supérieure de l'Hopital-Général de Québec : “ J'ai pris une très-grande part à la
“ perte que vous avez faite de votre bonté
“ Mère ; c'était un fruit mûr pour l'éternité,
“ et un trésor perdu pour la terre, et qui ne
“ paraîtra que dans les vertus dont elle nous
“ a faites héritières, et dont vos cœurs sont
“ tous remplis ; je vous prie, ma chère sœur,
“ de nous obtenir de son divin Epoux, l'amour
“ qu'elle a eu pour l'humilité, la pauvreté,
“ l'amour de l'abjection, et cet entier aban-
“ don à la divine Providence. Ce sont des

“ vertus qui j’ai particulièrement remarquées
“ en elle. ”

On ne se contenta pas de témoigner par écrit l’estime que l’on avait pour la respectable défunte ; on se porta en foule à ses funérailles. Un ecclésiastique, distingué dans le pays, écrivait à un de ses amis :

“ Il n’y a jamais eu tant de prêtres ni de
“ religieux dans l’église de Montréal, qu’il en
“ est venu ce matin aux obsèques de la sœur
“ Bourgeoys. MM. nos gouverneurs, générale
“ ral et particulier, ont été présents, et le
“ concours du peuple a été extraordinaire.
“ Si les saints se canonisaient comme autre-
“ fois, on dirait, demain, la messe de Sainte
“ Marguerite du Canada. ”

CHAPITRE XI.

RÉPUTATION DE SAINTETÉ DE LA SŒUR BOURGEOYS, DEPUIS SA MORT.

En descendant dans la tombe, la digne institutrice éveilla, dans tous les cœurs bien nés, un élan de reconnaissance et d'estime. Depuis cette époque, son souvenir s'est conservé et se perpétue, non-seulement dans sa famille religieuse, mais encore dans le Canada tout entier. Le nom de Marguerite Bourgeoys, essentiellement lié à l'histoire de la colonie, est connu, béni, et invoqué dans les familles chrétiennes, comme celui d'un apôtre, d'une bienfaitrice et d'une mère. Les jeunes personnes confiées aux soins de ses filles et formées à leur école portent partout l'amour et l'admiration qu'elles ont pour sa mémoire. En Canada, et dans les contrées voisines, on aime et on honore l'héroïque fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame.

Quant aux sœurs, pour rendre une perpétuelle reconnaissance à Dieu de leur avoir donné une mère si riche des plus précieux dons de la grâce, elles célèbrent, tous les ans,

par une communion générale, l'anniversaire de sa mort, et passent dans une joie pure et sainte, ce jour du 12 janvier, souvent les élèves viennent s'unir à leurs maîtresses et recevoir avec elles la bénédiction du très-saint Sacrement qui couronne cette fête de famille.

Ce qui prouve encore mieux la vénération dont la Servante de Dieu est l'objet, dans le pays où elle s'est sanctifiée, et surtout dans la communauté qu'elle a fondée, c'est le respect que l'on a pour ses restes mortels.

Le corps de la sœur Bourgeoys, inhumé d'abord dans l'église paroissiale de Ville-Marie, fut, en 1766, transporté dans celle des sœurs de la Congrégation. Cette chapelle ayant été démolie en 1856, les précieux ossements furent relevés de terre et renfermés dans un coffret, que l'on déposa dans la salle de communauté. C'est là que, jusqu'à ce jour, tous ceux qui visitent l'institution, évêques, prêtres, etc., offrent leur tribut d'estime aux restes vénérés de la pieuse Fondatrice.

CHAPITRE XII.

GRACES ATTRIBUÉES A L'INTERCESSION DE LA SERVANTE DE DIEU.

Dieu a daigné autoriser, par un grand nombre de faveurs, la confiance des personnes qui recourent à l'intercession de sa fidèle Servante. Aussitôt après la mort de la sœur Bourgeoys, les objets qui avaient été à son usage, ou qui avaient touché à son corps exposé, donnèrent lieu à plusieurs guérisons.

Depuis, à Ville-Marie et ailleurs, on a également attribué au crédit de Marguerite Bourgeoys auprès de Dieu, diverses grâces et cures merveilleuses, obtenues à la suite de neuvaines faites privément en son honneur.

Bien que ces faits n'aient pas été juridiquement constatés, ils attestent néanmoins la dévotion qu'inspire le souvenir des vertus et des œuvres de cette humble Servante de Dieu.

Nous avons cru faire plaisir au lecteur, en ajoutant ici quelques-unes des lettres qui furent adressées aux filles de la mère Bourgeoys, à l'occasion de la mort de leur Vénérable fondatrice... On y verra la haute idée que l'on se faisait déjà de la sainteté de la servante de Dieu... Ce sera le complément et la confirmation de tout ce que nous avons dit dans ce volume.

LETTRE DE MONSEIGNEUR DE SAINT-VALLIER A
L'OCCASION DE LA MORT DE LA SŒUR
BOURGEOYS.

Québec, le dernier janvier, 1700.

J'ai été pénétré d'affliction et de consolation tout à la fois, ma très chère fille, par la lecture de la lettre que vous m'avez écrite sur la mort de la sœur Bourgeoys... On ne peut s'empêcher de convenir que Dieu ne l'ait traitée comme une de ses plus chères et de ses plus fidèles servantes... Comme elle a été remplie d'une vive foi et d'une ardente charité pour Dieu et pour son prochain durant sa vie, je ne doute pas que Dieu ne lui ait donné le séjour de la gloire...

Mais comme les plus saintes âmes cependant sont imparfaites devant Dieu ; je n'ai rien

négligé depuis que j'ai appris la nouvelle de sa mort, pour lui procurer tous les secours spirituels dont elle peut avoir besoin... Je suis sûr qu'elle nous rendra bien la pareille, lorsqu'elle possédera Dieu... Dans les vertus où je voudrais l'imiter, il y en a une qui me fait plus d'impression que les autres, dont je reconnais avoir le plus de besoin, qui est la vie cachée et recueillie qu'elle a menée depuis la démission qu'elle a faite de son emploi de supérieure. Que cette grâce est précieuse, ma très chère fille, pour ceux qui gouvernent les autres !... Je la regarde comme une des marques les plus assurées de prédestination, lorsque Notre-Seigneur veut bien leur accorder un intervalle entre la vie et la mort pour leur donner moyen de réparer les fautes qu'elles ont pu faire dans le gouvernement... Je vous supplie de la demander pour moi qui reconnais en avoir un extrême besoin...

Il m'aurait été difficile de ne me pas laisser attendrir par toutes les expressions de votre lettre et par toutes les marques de confiance qu'on a fait paraître là-haut aux vertus de cette chère sœur défunte... Je crois devoir, pour l'honneur de Dieu et pour l'édification de cette Eglise, communiquer votre lettre aux communautés de là-bas.....

Je crois que vous aurez appris que nous nous disposons à faire un petit bâtiment pour

vos sœurs à Québec... Je prie Notre-Seigneur de vous combler de ses plus chères grâces et de vous faire connaître combien je suis dans son saint amour, tout à vous,

JEAN, évêque de Québec.

LETTRE DU RÉV. PÈRE BOUVARD, SUPÉRIEUR
DES JÉSUITES.

Québec, le 31 janvier, 1700.

MA TRÈS-HONORÉE SŒUR,

La paix et l'amour de Jésus !...

Dès hier vos sœurs d'ici ayant appris la mort de la vénérable sœur Bourgeoys, de sainte et heureuse mémoire, vinrent m'apporter cette triste nouvelle pour la recommander à nos prières... Encore que je ne crois qu'elle ait besoin de nos suffrages, cependant comme les jugements de Dieu peuvent être différents des nôtres, je l'ai recommandée à tous nos religieux ; les pères m'ont promis de dire la sainte Messe pour elle, et les frères de faire une communion et de réciter un chapelet, comme aussi de lui donner part dans leurs autres exercices de piété et dans leurs œuvres satisfactoires, en quoi je tâcherai de les surpasser tous... Aussi avais-je une estime et une

vénération singulière pour votre illustre défunte, de sorte que je vous demande en grâce quelqu'une de ces reliques... Et certes, je ne crois pas avoir jamais vu de fille aussi vertueuse qu'elle, tant j'ai remarqué en elle de grandeur d'âme, de foi, de confiance en Dieu, de dévouement, de zèle, d'humilité et de mortification... Au reste je l'estime heureuse de ce qu'elle est morte pleine de jours et de mérites, après avoir conservé son jugement, sa ferveur et ses autres vertus jusqu'au dernier soupir... Je ne doute pas même que du Ciel, où je la juge, elle ne serve encore mieux votre illustre congrégation dont elle est la fondatrice, la mère et la première supérieure, qu'elle ne l'a servie sur la terre... C'est ce que je vous souhaite à toutes, et que vous nommément, qui avez déjà son nom, son habit et sa charge, vous ayez aussi sa grâce et son esprit.....

Obligez-moi en présentant mes respects à toute votre sainte communauté, de m'avoir toutes, ma très-chère et très-révérènde mère, dans la pensée pendant vos bonnes prières....

Votre très-humble et très-affectionné
serviteur en N. S.

M. BOUVARD, L. S. D. J.

de la C. de Jésus.

LETTRE DE M. DESMAIZERRET, SUPÉRIEUR DU
SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Québec, ce 30 janvier, 1700.

MA CHÈRE SOEUR,

Nous avons pris part à la douleur que vous a causée la mort de la bonne sœur Bourgeoys, que j'ai toujours connue pour une véritable servante de Dieu, remplie de son esprit et qui excellait surtout en humilité, douceur, obéissance à ses supérieurs et un grand abandon à la divine Providence, qui lui donnait un cœur généreux, capable de grandes entreprises... Je ne doute pas qu'elle vous ait laissé son esprit avec son cœur.

Nous avons tous prié Dieu pour elle et l'ai aussi priée de le prier pour nous... Je me recommande aussi à toute votre communauté et suis,

MA CHÈRE SOEUR,

votre très-humble et obéissant serviteur,

DESMAIZERRET.

De l'Hôpital-général, ce 3ème février, 1700.

MA TRÈS CHÈRE ET BONNE SOEUR,

J'ai reçu votre lettre et j'ai pris une très-grande part à la perte que vous avez faite en

la mort de votre bonne mère, c'était un fruit mûr pour l'éternité et un trésor pour la terre et qui ne paraîtra que dans les vertus dont elle vous a faites les héritières et dont vos cœurs sont tous remplis. Je vous prie, ma chère sœur, de la prier de nous obtenir, de son divin Epoux, l'amour qu'elle avait pour l'humilité et la pauvreté, et l'amour de l'abjection dans cet entier abandon à la divine Providence ; ce sont des vertus que j'ai très-particulièrement remarquées en elle, et que je vous prie de lui demander pour moi et pour cette petite communauté qui vous est comme moi, dans un véritable respect,

MA TRÈS CHÈRE SŒUR,

Votre très-humble et obéissante servante,
SŒUR DE L'ANNONCIATION, SUPÉRIEURE.

DE MADAME L'INTENDANTE DE CHAMPIGNY.

MA TRÈS CHÈRE SŒUR,

L'on ne peut être plus touché que je le suis de la perte que vous avez faite de ma sœur Bourgeois. Ce qui vous doit consoler est de voir que c'est une sainte qui priera Dieu pour votre communauté à qui elle a fait tant de bien pendant sa vie. Je garderai précieusement les trois grains de chapelet que l'on

m'a envoyés. Je vous prie de vous ressouvenir de moi dans vos prières, vous demandant la grâce de me croire d'un profond respect,

MA TRÈS CHÈRE SŒUR,

Votre très-humble et très-obéissante
servante,

DE CHAMPIGNY.

Le 16 mars, 1700.

J'ai reçu, ma très-chère sœur et fille en Notre-Seigneur, votre lettre des 7, 8 et 12 février. Je prie le bon Dieu de vous rendre la très-grande charité que vous faites à ma pauvre âme par les suffrages que vous voulez bien lui donner. Je les reconnaîtrai devant Dieu, et outre la Messe promise, je vous en dirai bientôt, s'il lui plaît, une autre exprès pour vous remercier. Donnez-moi toujours une bonne part, s'il vous plaît, à vos dévotions. Vous m'avez extrêmement consolé de me donner des nouvelles de votre chère et vertueuse défunte. J'apprends avec bien de la consolation les circonstances de sa précieuse mort et des choses qui l'ont suivie. Nous n'avons, ma fille, qu'à aller à son école pour y apprendre l'humilité dont nous avons besoin ; car, il est constant qu'elle en avait beaucoup et de la bonne. Je voudrais avoir

assez de grâce et de bonheur en même temps pour faire une petite relation de diverses choses qu'elle m'a communiquées d'elle-même, mais j'ai peur de les gâter par mon narré, et d'amoinrir par là l'estime qu'on en pourrait avoir, et qui en donnerait assurément beaucoup aussi bien que de l'édification si elles étaient racontées par un autre. C'est à moi, comme je crois, de me taire jusqu'à ce qu'il plaise à Notre-Seigneur de me rendre plus digne d'être écouté. Je vois que vous avez dans votre communauté une haute idée de son mérite par toutes les choses que j'en entends dire. J'étais à la Sainte-Famille en l'Isle, quand j'appris sa mort et deux jours après je dis la grand'messe de service que Mr. Lemy et moi jugeâmes à propos de faire pour elle. Je la recommandai le jour d'auparavant, qui était un jour de fête, au sermon, où je dis un peu de chose à la louange d'une si sainte fille, qui méritait qu'on en dit bien davantage.

On a lieu de croire que cette lettre est de Mr. Glandelet.

MONSIEUR,

La mort de notre chère sœur Marguerite Bourgeoys ne pouvait être que précieuse après une aussi sainte vie que celle qu'elle a menée ; sa vertu est en vénération en ce pays,

où il se trouve encore des personnes qui l'ont pratiquée. L'une desquelles qui est sa cousine germaine voyant que nous nous informions quels étaient ses parents, nous les a marqués en ce papier que nous envoyons avec son baptistère légalisé et dans les formes.

Nous n'avons pu trouver le temps qu'elle fut admise en la Congrégation ; mais, c'est une chose constante qu'elle en était préfète en 1647, ce qui marque qu'il y avait déjà du temps qu'elle en était. La personne qui m'a assurée de ceci, qui est digne de croyance, m'assure qu'elle avait dès ce temps un certain air de sainteté qui la faisait aimer et respecter de chacun ; ses manières humbles, charitables et bienfaisantes attiraient les cœurs de toutes celles avec qui elle conversait ; sa piété était édifiante et son zèle à servir les pauvres était sa grande occupation ; ce qui lui a quelquefois causé quelques petits chagrins de la part de ses parents ; cependant, comme ils étaient pieux, elle savait les gagner par adresse, ils lui permettaient de continuer....

Après le décès de ses parents, son zèle passa plus avant, s'efforçant de retirer des pauvres filles du péché dont voici un exemple. Elle apprit que des jeunes hommes avaient enlevé une fille ; elle s'informa du lieu où ils étaient, s'en va le *Crucifix* à la main prier ces messieurs de la lui rendre ; ils lui présentent le

pistolet la menaçant de la tuer ; elle, sans s'effrayer, leur remontre leur devoir, que s'attaquant à une servante de Jésus-Christ, que c'est Lui-même qu'ils attaquent, que tôt ou tard Il se vengerait. Elle les intimida d'une telle manière qu'ils lui rendirent la pauvre fille ; l'on nous a dit qu'elle l'avait gardée et menée en Canada... Elle était extrêmement austère pour elle-même, ne couchant jamais que sur des ais, sur quoi étant tombée malade, comme on lui porta Notre-Seigneur, son confesseur la reprit de cette indiscretion ; elle lui dit qu'il savait qu'elle en avait fait vœu, néanmoins qu'elle obéirait ; sa soumission à son confesseur a toujours été très-parfaite, mais je suis persuadée que vous avez vu plus que je ne vous en pourrais dire... Il ne me reste donc plus, Monsieur, que de vous prier très humblement que nous puissions avoir encore la consolation de voir le recueil que vous ferez d'une si sainte vie, et part en vos saints sacrifices. C'est la grâce que vous demande celle qui se dira toujours dans un très-profond respect,

Monsieur,

Votre très humble et très obéissante servante,

SR MARIE-PAULE DE BLAINY, SUPÉ-
RIEURE IND. DE LA C. DE NOTRE-DAME.

DE TROYES, ce 19 février 1701.

MA RÉVÉRENDE MÈRE,

Nous avons toujours considéré votre digne supérieure, ma sœur Marguerite Bourgeoys, comme une sainte et associée à notre saint ordre, comme telle nous n'avons manqué de lui rendre nos devoirs en priant Dieu pour ellè, quoique nous soyons très-persuadées qu'elle jouit de Dieu, auprès duquel elle nous sera une puissante avocate. Nous restons peu présentement chez nous qui aient eu l'honneur de la voir; cependant nous conservons toujours le souvenir de ses vertus et de l'estime qu'elle s'est acquise en ce pays par ses manières édifiantes.

Je crois, ma chère mère, que vous savez de la manière qu'elle fut choisie pour aller en Canada. Monsieur de Maisonneuve, qui pour lors commandait à Montréal avait eu dessein d'y établir un couvent de notre saint ordre, projetait d'y faire venir sa sœur, religieuse chez nous, qui était une sainte fille. Comme l'on croyait la chose faite, nos sœurs se disposant à partir, messieurs de la Compagnie changèrent d'avis et crurent qu'il serait plus à propos d'y mener des filles séculières, qui n'étant point en clôture, pourraient servir en toutes occasions... Ma sœur Louise de Sainte-Marie, sœur de monsieur de Maisonneuve, lui proposa notre chère sœur Marguerite Bourgeoys avec quelques autres, qui depuis bien

du temps étaient de la Congrégation des filles séculières et ses élèves... Mr de Maisonneuve, pour en faire l'épreuve, mit ma sœur Bourgeois chez Madame de Cheully, sa sœur, où il fut si édifié et satisfait de sa conduite qu'il ne douta plus de sa vocation pour cet emploi.

Elle nous a toujours témoigné beaucoup d'attachement et de bonté, nous en avons réciproquement pour elle. Nous souhaiterions, ma chère sœur, continuer cette union avec vous et avec toutes vos chères filles, que nous regardons comme nos chères sœurs, etc.

SOEUR MARIE-PAULE DE BLAIGNY, SUPÉRIEURE
DE LA CONG. DE NOTRE-DAME.

A TROYES, ce 17 février, 1701.

MESDAMES ET MES TRÈS CHÈRES SOEURS,

Je vous renvoie avec action de grâce la vie de votre très vertueuse fondatrice, que vous avez bien voulu me confier durant un mois et plus ; j'ai pris ce temps pour la lire d'un bout à l'autre et je l'ai fait avec une édification singulière, bénissant le Seigneur d'avoir donné à la Nouvelle-France une fille d'un si grand mérite. J'avais projeté de faire son épitaphe et son éloge en vers, avant que d'avoir achevé de lire toute sa vie, mais je me

suis trouvé prévenue dans l'un et dans l'autre. J'ai trouvé son épitaphe à la page 172 et son éloge funèbre à la page 196 ; ainsi j'ai désisté de mon entreprise et je me borne à vous féliciter, mesdames et très chères sœurs, d'avoir reçu du Ciel une institutrice, une fondatrice et une première supérieure, qui ait mérité les éloges de deux grands prélats, de leurs substituts, de tous les ecclésiastiques du Canada et même de quelques-uns de l'ancienne France, des intendants et de tous les gens de bien du pays. La France l'a élevée et formée, le Canada l'a possédée et le Ciel l'a reçue. Si l'on en croit un digne ecclésiastique elle est la petite Geneviève ou protectrice de la Nouvelle-France comme la bergère de Nantes l'est de Paris et de tout le royaume...

Comme Geneviève, elle a chéri la pauvreté, et Dieu l'a enrichie de dons et de grâces ; elle voulait passer pour simple, et le Seigneur a fait éclater sa prudence ; elle affectait l'esprit de petitesse et Dieu l'a manifestée ; elle a cherché partout à s'abaisser et Jésus-Christ l'a exaltée ; la pénitence et la mortification faisaient ses délices et le Dieu de consolation la comblait de douceurs. Fuyant le beau théâtre de la vieille France, Dieu l'a mise sur le chandelier de la Nouvelle ; ayant brulé du zèle de la maison de Dieu elle en est devenue un des ornements... Voyant faire des marty-

res en Canada, elle souhaitait de l'être, elle a, en effet, été la martyre de la patience dans les voyages qu'elle faisait en France, dans les incommodités de la pauvreté volontaire, logeant à Ville-Marie dans une étable ; dans l'incendie de sa maison, qui la dénua de tout ; dans les voyages du Canada, où elle se traînait sur les glaces ; dans les instructions, où elle a épuisé les forces de sa jeunesse et de l'âge mûr ; dans la perte de ses premières compagnes que le feu où la maladie lui ravissait au fort du besoin ; dans les contradictions que souffrent les nouveaux établissements, surtout, dans un pays qui emprunte toutes choses au-delà des mers ; enfin dans une dernière maladie où elle endura les douleurs les plus aigües, en chantant des cantiques sur la céleste Jérusalem, comme le saint vieillard Siméon... Imitatrice des vertus et du zèle de la divine Marie, elle laisse son nom à la Congrégation... Appelée Marguerite, elle a rempli la signification de son beau nom, d'autant qu'elle est devenue une perle de grand prix, un joyau fort estimé et une pierre précieuse... Conduite par un Séminaire de mœurs et d'une doctrine sans reproche ; elle a elle-même formé une pépinière ou un séminaire de filles, afin de les répandre de toutes parts pour l'instruction des personnes de leur sexe. Vigne fertile en excellent raisin, elle étend ses bran-

ches de toutes parts, le long des côteaux de ce fleuve. Fille de providence, elle les envoie sans fonds, sans revenus, comme des brebis au milieu des loups : avec la simplicité de la colombe et la prudence du serpent ; pour servir de diaconesses dans les églises ; de maîtresses dans les écoles et de directrices dans les conversations. Fille de paroisse, elle a attaché ses disciples au sacerdoce. Sans clôture, elle les a munies du bouclier de la crainte du péché... Sans revenus, elle les a livrées au travail des mains... Sans dots elle les a abandonnées à la divine Providence ; dépouillées de la précieuse relique de son corps si mortifié, elles ont gardé son cœur, ou plutôt elle vit dans tous les cœurs de ses filles ; elles sont, par leur vie édifiante, son éloge vivant, ses vertus recueillies, son éloge muet, si toutefois on peut appeler muet, ce qui parle si haut... Filles de l'auguste Marie, soyez autant d'apôtres, pour porter la connaissance et l'amour de Jésus, de l'Isle Royale jusqu'à la Nouvelle-Orléans.

Filles de zèle, portez partout avec vous, la bonne odeur de Jésus-Christ. Filles de Marguerite, soyez toutes, autant de perles précieuses pour bâtir la Jérusalem d'en-haut. Filles séculières, soyez la lumière du monde et le sel de votre patrie.

Filles missionnaires, embrasez votre sexe du

feu que Jésus-Christ est venu apporter en terre. Filles vierges, soyez la plus noble portion de l'héritage de Notre-Seigneur ; vêtues de noir, portez le deuil de votre saint Epoux, que les pécheurs attachent tous les jours à la croix de nouveau... Filles que Marguerite a engendrées derechef à Jésus-Christ, soyez sa joie, ses imitatrices et sa couronne. Votre joie est parfaite d'avoir une sainte pour mère rendez la sienne complète, en faisant voir au siècle qu'elle a des filles sans défauts. La gloire des enfants ést d'avoir un père et une mère qui soient illustres : la gloire des pères et des mères est d'avoir des enfants qui se signalent devant Dieu et devant les hommes. Tel est le souhait que je forme pour vous, Mesdames et mes très-chères sœurs, formez pour moi tant de vœux, que nous soyions un jour dans l'empirée, en la compagnie de celle dont je vous renvoie la vie.

Je suis dans le Sacré-Cœur de Jésus
et de Marie,

M. R. R. M. M.

Votre très-humble et très-obéissant
serviteur.

L. N. GÉRARD, de la C. de Jésus.

AU COLLÈGE DE QUÉBEC,
le 27 août 1733.

Voici quelques particularités qu'une sœur manda le 8 février suivant :

Vendredi dernier on fit dans notre chapelle le service de notre chère mère, ma sœur Bourgeois, dont le cœur nous est demeuré, nous l'avons eu un mois durant sans être inhumé ; pendant ce temps-là je crois qu'on a apporté presque tous les chapelets de la ville, des livres d'heures, des crucifix, pour les faire toucher à son cœur, et si l'on eut voulu donner par petits morceaux, le linge que nous avons trempé de son sang, nous n'en aurions plus. Son cœur a été embaumé et enchassé, dans une boîte de plomb faite en forme de cœur, et il a été mis au dedans de la muraille du chœur où nous faisons nos exercices, dans une pierre taillée et creusée exprès qui est bouchée d'une plaque de plomb ; on doit encore y mettre un morceau de cuivre pardessus, sur lequel il y aura une inscription ; et le portrait de notre chère mère, qu'on a peint après sa mort sera mis au-dessus de son cœur. Monsieur de Belmont qui dit son service en notre chapelle nous fit un discours tout-à-fait édifiant sur les vertus de notre chère mère défunte, où tous les messieurs du Séminaire et quantité d'autres personnes assistèrent.

Une autre sœur, manda ce qui suit, trois semaines après la mort de la sœur Bourgeois :

Le corps de notre bonne mère, ayant été

exposé dans notre chapelle, le soir du jour qu'elle mourut, le respect et l'estime qu'on avait pour sa vertu y firent venir un grand nombre de personnes qui, par dévotion y faisaient toucher leurs chapelets et leurs livres, et demandaient avec empressement quelque chose qui lui eut appartenu ; cette dévotion du peuple n'a pas été sans fruit, plusieurs évènements qui semblent tenir du miracle augmentent de plus en plus la foi et la confiance des personnes qui ont recours à elle.

Je vous marquerai surtout pour le présent ce que j'ai oui dire de plus certain, une de nos sœurs nous a assuré que deux jours avant la mort de notre chère défunte, elle se trouva si fatiguée et saisit d'un grand mal de cœur en la remuant qu'elle fut contrainte de prier une autre sœur de prendre sa place ; la malade s'en étant aperçue, lui dit que cela lui passerait bientôt ; en effet, la sœur étant ranimée tout-à-coup, elle reprit son exercice, son mal de cœur passa, et elle ne sentit point depuis l'odeur qui l'avait fait tomber en défaillance...

Monsieur Leber, fils, ayant été prié de tirer le portrait de notre chère mère, un peu après qu'elle fut morte ; il vint chez-nous à cet effet, après avoir communié pour elle dans notre chapelle ; mais il se trouva si incommodé d'un mal de tête qui lui prit, qu'il lui fut impossible

de l'entreprendre ; une de nos sœurs lui donna un peu de cheveux de notre chère mère défunte, qu'il mit sous sa perruque, et en même temps il se sentit si soulagé, qu'il se mit à travailler avec une facilité, que lui et ceux qui le regardaient ne pouvaient s'empêcher d'admirer. Le même, en continuant de porter les cheveux de notre mère, croit avoir échappé par ce moyen, deux jours après un danger évident de se blesser très-grièvement, d'une chute qu'il fit où naturellement parlant, il devait avoir la tête cassée.

Le portier du Séminaire avait une fluxion fort grave sur le visage, le jour qu'on enterra notre mère, qu'il ne pouvait manger, mais ayant appliqué à son mal, son chapelet et une médaille qu'il avait fait toucher au corps de la défunte ; il reçut aussitôt du soulagement, et alla manger sans peine.

Une dame étant allée voir en ville une de ses sœurs qui était fort malade et ne pouvait reposer ni jour ni nuit, à cause des grandes douleurs qu'elle ressentait, elle fut inspirée de lui appliquer à l'endroit où elle avait plus de mal, un linge trempé dans le sang de notre mère ; ce qu'elle fit, et aussitôt les douleurs cessèrent, elle s'endormit et depuis elle s'est toujours bien portée.

Une demoiselle qui était mariée à Montréal, assure avoir été guérie d'un mal de gorge,

après s'être recommandée à la sœur Bourgeoys...

Un autre femme a déclaré avoir reçu la même faveur, ayant fait une neuvaine au lieu de sa sépulture.

L'on a encore rapporté plusieurs choses à peu près semblables, mais comme je n'en suis pas si bien éclaircie comme de ce que je viens de dire, je m'abstiens de vous en parler. La vérité est que tout le monde parle de notre défunte mère, comme d'une sainte. Monsieur Dollier supérieur du Séminaire, et vicaire-général de monseigneur notre évêque qui, voulut faire son service et enterrement, fit comme une espèce d'oraison funèbre à sa louange et nous apostropha toutes; il nous conjura de faire revivre en chacune de nous notre chère défunte, dont il loua particulièrement la foi et la confiance en Dieu, le parfait dégagement et la très-profonde humilité; ce sont là les principales vertus qu'il nous exhorta de bien retenir d'elle et de conserver avec grand soin dans notre communauté. Il a fait mettre sur sa tombe un épitaphe en gros caractères, dont voici les termes: " Cy git la vénérable sœur Marguerite Bourgeoys, institutrice, fondatrice et première supérieure des filles de la Congrégation de Notre-Dame, établies à Ville-Marie, en l'Isle de Montréal, pour l'instruction des filles, tant dans la ville qu'à

la campagne ; décédée le douzième janvier 1700.”—La sœur qui a rapporté dans une de ses lettres du 6 février les choses qu’on vient de remarquer, dit encore que le visage de la sœur Bourgeoys paraissait agréable après sa mort, et qu’on y découvrait un certain air de douce gravité et de dévotion qui en donnait aux personnes qui la regardaient.

EXTRAIT DE LA LETTRE DE MONSIEUR L’ANCIEN
ÉVÊQUE DE QUÉBEC, FRANÇOIS DE LAVAL.

J’ai reçu, ma très chère sœur votre lettre qui m’apprend la mort de la sœur Bourgeoys... C’était un fruit mûr pour le Ciel ; elle a été d’édification pendant sa vie, elle nous doit servir d’exemple après sa mort.

Elle était simple et humble et Dieu lui a bien fait des grâces ; nous n’avons pas manqué et nous continuerons de nous souvenir d’elle, nous avons sujet de croire qu’elle jouira bientôt du bonheur des saints et qu’elle servira auprès de Notre-Seigneur d’un grand secours à notre communauté.

Tous ces témoignages nous prouvent que la vertu possède des charmes qui attirent à elle tous les cœurs, par le plus puissant des attraits. Laissons-nous séduire nous-mêmes par cette céleste enchanteresse, et en marchant sur les traces de la vénérable Marguerite Bourgeoys, en nous aidant de ses suffrages, efforçons-nous de la rejoindre à la patrie éternelle, pour la remercier d’avoir tant contribué au bonheur et à la gloire de notre patrie de la terre !

